

Rendez-vous de l'histoire de Blois

Conférence du 9 octobre 2015
« Empires & Environnement »

Pour COMITÉ D'HISTOIRE mémoire

REVUE DES MINISTÈRES DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'ÉNERGIE ET DE LA MER
DU LOGEMENT ET DE L'HABITAT DURABLE



Le texte qui suit résulte de la transcription de la conférence « Empires et Environnement » qui s'est tenue le vendredi 9 octobre 2015 dans le cadre des Rendez-vous de l'Histoire de Blois.

Cette demi-journée sur l'histoire de l'environnement à l'époque des empires était organisée conjointement par l'Association pour l'histoire de la protection de la nature et de l'environnement (AHPNE), le Réseau universitaire de chercheurs en histoire environnementale (RUCHE) et le Comité d'histoire du ministère de l'Environnement de l'Énergie et de la Mer (MEEM) et du ministère du Logement et de l'Habitat durable (MLHD).

Introduite par Rémi Luglia, historien au Centre de recherche d'histoire quantitative de Caen, la conférence se divise dans un premier temps en deux interventions suivies de débat avec la salle. Marie-Noëlle Bourguet présente les visions de la nature au temps des grands voyages (fin XVII^e - début XIX^e siècle). Christophe Bonneuil évoque ensuite le bon usage de la terre à l'âge des empires.

Dans un second temps une table ronde animée par Lionel Laslaz se pose la question de l'impérialisme environnemental, piller et protéger ? Table ronde à laquelle prennent part des acteurs du monde académique : Rémi Luglia, Charles-François Mathis, Guillaume Blanc et Christophe Bonneuil.

Patrick Février

secrétaire délégué du comité d'histoire ministériel



sommaire

Introduction de la journée d'étude

Rémi Luglia

4

Visions de la nature au temps des grands voyages (fin XVII^e - début XIX^e siècle) : un paradis menacé ?

5

Marie-Noëlle Bourguet

★ Débat avec la salle

Du bon usage de la terre à l'âge des empires

18

Christophe Bonneuil

★ Débat avec la salle

Table ronde : un impérialisme environnemental ?

Piller et protéger

30

Animée par **Lionel Laslaz**,

Avec la participation de : **Rémi Luglia**, **Charles-François Mathis**,
Guillaume Blanc, **Christophe Bonneuil**

Introduction de la journée d'étude

Rémi LUGLIA, *Historien, CRHQ-UMR 6583, Caen*

Rémi LUGLIA

Cette journée d'étude, consacrée au thème « Empires et Environnement », est organisée par trois institutions. La première d'entre elles est le comité d'histoire. Rattaché au ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie ainsi qu'au ministère du Logement, de l'Égalité des Territoires et de la Ruralité, ce comité a pour mission de valoriser la connaissance historique des politiques publiques relevant de ces ministères. Il édite par ailleurs une revue intitulée « Pour mémoire », librement téléchargeable à partir du site Internet du Comité d'histoire.

Notre deuxième partenaire est le RUCHE, représenté par Charles-François Mathis.

Charles-François MATHIS

Le RUCHE est un acronyme désignant le Réseau universitaire de chercheurs en histoire environnementale. Créé en 2009, il réunit une centaine

de chercheurs pluridisciplinaires qui travaillent en histoire environnementale. Le RUCHE, qui est la branche française de la Société européenne d'histoire environnementale, entretient des liens avec les autres sociétés d'histoire environnementale d'Europe. Il organise des séminaires, des journées d'études et des manifestations comme celle-ci pour faire progresser l'histoire environnementale. Je vous remercie d'être venus. J'espère que cette séance vous intéressera.

Rémi LUGLIA

Notre troisième partenaire est l'Association pour l'histoire de la protection de la nature et de l'environnement (AHPNE). Elle réunit des acteurs ou d'anciens acteurs de la protection de la nature et de l'environnement ou du ministère de l'écologie mais également des chercheurs intéressés par ces questions, qui organisent eux-mêmes des journées d'études et publient des ouvrages sur ces thèmes.

Depuis trois ans, ces trois partenaires essaient de faire vivre l'environnement et l'histoire environnementale à l'occasion des Rendez-vous de l'histoire de Blois. Nous avons travaillé, la première année, sur le thème « Guerre et Environnement », puis, en 2014, sur le thème « Rebelles et Environnement ». Cette année, nous abordons le thème « Empires et Environnement ».

Nous vous proposons aujourd'hui quelques éclairages sur le fait impérial, avec une lecture environnementale. Nous débutons cet après-midi avec une intervention de Marie-Noëlle Bourguet, historienne et professeur émérite à l'université Paris-Diderot. Elle s'est intéressée à la description du monde naturel et social, notamment à l'histoire de la découverte du monde, en articulant l'histoire des sciences, l'histoire sociale et l'histoire culturelle et en travaillant de façon interdisciplinaire avec des géographes, des scientifiques et des historiens. ★

Visions de la nature au temps des grands voyages (fin XVII^e - début XIX^e siècle) : un paradis menacé ?

Marie-Noëlle BOURGUET, Université Paris-Diderot

Portrait de Jacques Bernardin Henri de Saint-Pierre
par Louis Lafitte (1806)



Le séjour que Bernardin de Saint-Pierre fit à l'île de France (l'actuelle île Maurice) comme ingénieur militaire autour de 1770 ne lui inspira pas seulement le roman *Paul et Virginie* mais également un ouvrage, *Harmonies de la Nature*, dans lequel il présente ses observations sur la faune et la flore de l'île et sur leurs transformations sous l'effet de la récente colonisation française. En voici un extrait : « C'est un spectacle digne de l'attention d'un philosophe de voir les défrichés d'une colonie naissante, au sein d'une île nouvellement découverte. C'est là que les cultures de l'homme contrastent de la manière la plus frappante avec celles de la nature ».

Cette citation dessine le propos de mon exposé : analyser la façon dont,



entre la fin du XVII^e et le début du XIX^e siècle, particulièrement au temps des grands voyages du XVIII^e siècle, étaient perçues les terres découvertes et pensés les rapports entre les hommes et la nature. Ce propos croise l'histoire de l'expansion européenne, l'histoire des sciences, l'histoire environnementale. Ce sont des domaines que j'ai rencontrés, quant à moi, à partir de l'histoire des voyages scientifiques, ce qui explique l'angle d'approche adopté pour cette conférence.

D'un point de vue historiographique, ces domaines ont connu trois inflexions récentes. Dans les années 1980, une

inflexion était donnée à l'étude des sciences par les problématiques venues de l'histoire sociale et culturelle, avec une approche centrée sur les acteurs, leurs pratiques et leurs représentations. Dans les années 1990, ce qu'on a appelé le tournant « impérial » a conduit les historiens des sciences à explorer les liens entre la construction coloniale et la construction des savoirs naturalistes. La dernière décennie, enfin, a vu la montée en puissance du paramètre « environnemental », dont les référents épistémologiques sont puisés dans les sciences de la terre et de la vie. Avec l'avènement de l'« anthropocène », défini comme une ère géologique où l'homme est devenu un acteur géologique au sens plein, la distinction entre le domaine de la nature et celui de l'homme semble être désormais devenue poreuse.

La situation inédite actuelle, bien analysée par Christophe Bonneuil et Jean-Baptiste Fressoz dans leur ouvrage *Événement Anthropocène* (2013), rend d'autant plus nécessaire de revenir, en historiens, sur les siècles précédents pour interroger la manière dont les acteurs du passé percevaient la nature et ses transformations sous la main de l'homme, tout en se gardant du « péché d'anachronisme », qui consisterait à projeter simplement dans le passé des catégories contemporaines, comme la « crise de la biodiversité », le « réchauffement climatique » ou même l'« environnement ».

Entre le temps des grandes découvertes (XV^e et XVI^e siècles) et celui du colonialisme triomphant (XIX^e siècle),



Arrivée de Jan van Riebeeck au Cap par Charles Davidson Bell (1813-1882) Source Suid-Afrikaanse Geskiedenis in Beeld (1989) by Anthony Preston. Bion Book

le XVII^e siècle offre, pour une telle interrogation, une époque particulièrement riche et complexe, emplie d'ambiguïtés, sinon de contradictions. Chez la plupart des acteurs d'alors – philosophes de la nature, voyageurs naturalistes, capitaines de vaisseau ou administrateurs coloniaux – coexistaient une quête fascinée de terres paradisiaques, la conviction de la légitime appropriation de la planète par l'homme et une anxiété devant la possible dévastation de la nature.

Ces ambiguïtés et ces tensions, placées dans leur contexte et leur cadre d'intelligibilité propres, formeront la trame de mon exposé, décliné en trois moments :

la découverte enchantée ; l'appropriation utile ; et, enfin, l'inquiétude.

Voyage et histoire naturelle : l'« enchantement » de la découverte

Après le ralentissement, au XVII^e siècle, des voyages de découverte – que Buffon expliquait par la nécessité où s'étaient trouvés les Européens de « digérer » leurs conquêtes et de « faire valoir » leurs colonies –, le XVIII^e siècle voyait



revenait la tâche de décrire la nature des terres ou des îles découvertes, d'en inventorier et d'en cataloguer la faune et la flore.

Comme c'était le cas deux siècles plus tôt lors de la découverte de l'Amérique, la rencontre de nouveaux paysages suscitait l'émerveillement, surtout dans les régions intertropicales, les plus surprenantes pour des yeux habitués à la végétation des pays tempérés. Face à une nature qui semblait foisonnante, variée, luxuriante, la plume des voyageurs retrouvait la grammaire des descriptions utopiques, comme si le mythe du jardin d'Eden se dilatait à l'échelle du monde.

Voici Tahiti, vue par les yeux du botaniste Philibert Commerson en 1768 : « Il y a dans cette île beaucoup de cocotiers, de bananiers [...] et d'autres fruits inconnus, des ignames, des patates, des oiseaux de différentes espèces, des poules, des cochons [...] et des chiens. Beaucoup de gibier aquatique, tels que canards, sarcelles, hérons, bécassines. Dans les bois, beaucoup de tourterelles et de ramiers sans parler des perruches [...] ».

Deux ans plus tard, lorsque les Anglais mettaient le pied sur le site de la future Sydney, l'anglais Joseph Banks et le suédois Daniel Solander, disciple de

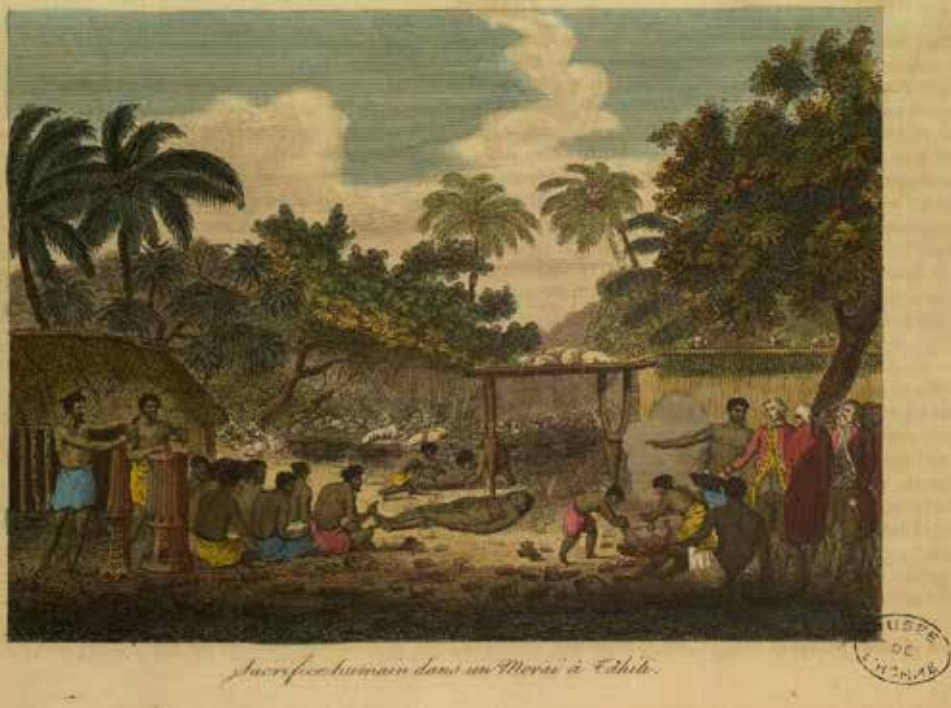
Linné, amassaient en trois jours de cueillette ininterrompue quelque 3 600 plantes nouvelles – dont l'eucalyptus, le mimosa et le banksia –, qu'ils devaient étaler sur la plage pour les faire sécher avant de les embarquer sur l'Endeavour de James Cook.

En 1799, lorsqu'il découvrait la côte vénézuélienne, près de Cumana, l'Allemand Alexandre von Humboldt décrit son enchantement par une série d'exclamations : « *Nous sommes ici [...] dans le pays le plus divin et le plus riche. Plantes merveilleuses ; gymnottes, tigres, armadilles, singes, perroquets [...]. Quels arbres ! des cocotiers de cinquante à soixante pieds de haut, la Poincianna pulcherrima, avec des bouquets d'un pied de haut de fleurs d'un rouge vif magnifique ; des bananiers et une masse d'arbres avec des feuilles monstres et des fleurs parfumées de la grandeur de la main [...]. Et quelles couleurs possèdent les oiseaux, les poissons, et même les écrevisses (bleu de ciel et jaune). Nous nous promenons à présent comme des fous [...]. Bonpland assure qu'il perdra la tête si les merveilles ne cessent pas bientôt.* ».

De fait, les deux voyageurs formèrent en Amérique un herbier de plus de 6 000 espèces de plantes, dont près de la moitié n'avaient pas été décrites. De manière générale, de 600 espèces de plantes connues à la fin du XV^e siècle (soit les plantes méditerranéennes connues depuis l'Antiquité), nous étions passés à quelque 10 000 espèces vers 1700, à l'époque de Tournefort, et à plus de 20 000 espèces un siècle plus tard.

la reprise des grands voyages. Ceux-ci étaient aussi bien terrestres (l'expédition académique pour la mesure du méridien au Pérou et en Laponie en 1735) que maritimes (la quinzaine d'expéditions vers les mers australes lancées par les Français, les Anglais, les Espagnols et même les Russes entre 1765 et 1800).

Un trait commun de ces entreprises est qu'aux marins et aux astronomes chargés d'observer le ciel et d'achever la carte du monde se trouvaient associés des naturalistes, des botanistes, des jardiniers, des peintres et des dessinateurs. C'est à eux que



Sacrifice humain dans un Morai à Tahiti, illustrations de L'Océanie en estampes ou Description géographique et historique de toutes les îles du Grand Océan et du continent de la Nouvelle Hollande, Notasie, Polynésie, Australie ; Jules et Edouard Verreaux Source Musée de l'Homme © BNF, Gallica

Dans cette nature enchantée, c'est à peine si les voyageurs remarquaient la présence et la trace de l'homme, comme si les modes d'aménagement et de mise en valeur du sol pratiquées par les habitants leur restaient invisibles.

Voici La Pérouse aux îles Samoa, en 1787 : « *Ce pays charmant réunissait le double avantage d'une terre fertile sans culture et d'un climat qui n'exigeait aucun vêtement. Des arbres à pain, des cocos, des bananes, des goyaves, des oranges présentaient à ces peuples fortunés une nourriture saine et abondante ; des poules, des cochons, des chiens, qui vivaient de l'excédent de ces fruits, leur offraient une agréable variété de mets. [...] Ils*

n'ont d'autre soin que celui d'élever des oiseaux et, comme le premier homme, de cueillir, sans aucun travail, les fruits qui croissent sur leurs têtes ».

Même dans des régions à la végétation moins luxuriante, comme le sud de l'Afrique, que visitait John Barrow à la fin du XVIII^e siècle, la trace de la main humaine paraissait à peine visible : « Il[«le» Bushman] ne cultive pas le sol et n'élève pas non plus de bétail ; son territoire produit les quelques ressources naturelles dont il a besoin pour sa nourriture. Des bulbes d'iris et quelques racines de graminée, au goût amer et fort, sont tout ce que le règne végétal lui apporte. Par leur recherche de ces plantes à la surface de terres

proches de la horde, le sol a été égratigné. » Tout se passait comme si ces terres, jusqu'ici à peine égratignées par l'homme, attendaient la charrue – européenne – qui les rendrait productrices : « *Ce terrain, cultivé, admettoit toutes sortes de grains, comme en France* », imaginait déjà Commerson, à Tahiti.

Économie politique et botanique : la « mobilisation » des plantes

Avant d'en venir au deuxième thème, celui de l'utilité, il faut présenter l'appareil intellectuel et idéologique qui légitime les Européens dans leur ambition d'intervention et d'appropriation de la nature. Je partirai d'une formule du botaniste suédois Carl Linné (1707-1778) : « *La nature est disposée de telle manière que chaque pays produit quelque chose de spécial ; la tâche de la politique économique est de collecter dans les autres régions du monde et de faire pousser ce qui ne pousse pas naturellement ici, mais seulement au loin* ».

Si on prend la situation vers 1750, avant les grands voyages de la fin du siècle, le monde où s'aventuraient les voyageurs, les marchands, les missionnaires et les diplomates était alors, à l'exception de l'Amérique où des sociétés coloniales étaient déjà implantées, un monde de fortins, de comptoirs, d'îlots cantonnés, où l'on trafiquait, moyennant

Linné en costume de lapon (entre 1735 et 1740) par Hendrik Hollander (1823-1884)
© University of Amsterdam



toutes sortes de taxes et de droits de douane. Peu à peu, les consommateurs européens étaient devenus dépendants de ce commerce, qui leur apportait le goût du café, du thé et du chocolat, des porcelaines et des soieries, du poivre, de la cannelle et des drogues, mais pour lequel les marchands devaient payer en pièces d'or ou d'argent, faute de produits, manufacturés ou naturels, d'assez grande valeur d'échange.

Il y avait quelques exceptions. En Asie, les Hollandais avaient imposé leur contrôle sur la production d'épices dans quelques îles : le clou de girofle à Amboine, la noix de muscade à Banda, la cannelle à Ceylan, le poivre à Ternate. En Amérique du Sud, les Espagnols monopolisaient la culture et la production du quinquina. Dans les Antilles, les Anglais et les Français avaient développé, grâce à la traite, des plantations d'indigo, de tabac, de canne à sucre et, plus tard, de café.

Il subsistait néanmoins un déséquilibre dans les échanges monétaires, que ce fût vers l'Asie ou entre les pays européens. Or, pour la pensée mercantiliste qui dominait le siècle, la balance des métaux était une obsession. Convaincue que l'économie internationale était un échange à somme nulle, la théorie mercantiliste percevait l'inégale répartition des ressources naturelles à la surface de la Terre comme une menace pour les pays dont l'approvisionnement dépendait de l'extérieur. L'objet de la politique économique était donc de corriger, de restaurer l'équilibre, chaque pays cherchant à élaborer une réponse adaptée à sa situation.



Les frégates l'Astrolabe et la Boussole au mouillage en juillet 1786 à Port-aux-Français en Amérique du nord (côte ouest). Expédition La Pérouse, dessin réalisé lors du mouillage. Aujourd'hui Lituya Bay.

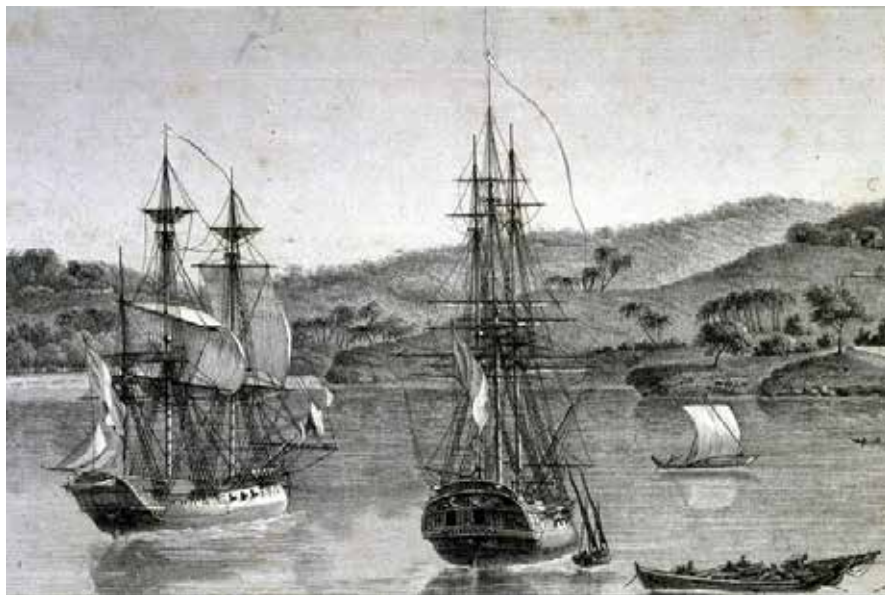
du monde et tentait de les acclimater dans son jardin d'Uppsala. Ce projet de modernisation économique en vase clos, grâce à des plantes venues d'ailleurs, reposait sur le postulat que les plantes pouvaient migrer et qu'on pouvait – ce sont ses termes – les « dresser », les « dompter », les « tromper » même, pour les habituer à des habitats différents de leur « climat » d'origine, c'est-à-dire de leur position en latitude ou par rapport au soleil. L'échec ruina cette utopie nationaliste et végétale. Linné fut réduit à conseiller à ses concitoyens de fabriquer leurs infusions à base d'écorces et de racines fournies par les forêts suédoises.

L'exemple de Linné prête à sourire par la naïveté de son credo d'acclimatation. Mais il illustre la logique qui fondait

Pour une part, l'histoire de l'expansion coloniale et de ses liens avec la nature peut se lire à travers cette grille mercantiliste : pour éviter les sorties d'argent, chacun cherchait à transplanter dans son espace économique, la métropole ou ses extensions coloniales, les produits recherchés. Autrement dit, chaque pays tentait de substituer à la circulation des monnaies le « voyage » des plantes. Je vous en donnerai quelques exemples.

Pour rendre la Suède autosuffisante et empêcher la fuite des capitaux, Linné voulait y transporter des plantes comme la rhubarbe, l'opium, la quinine, la soie, le coton, le riz, le gingembre ou le thé. Il chargeait ses élèves de les lui faire parvenir depuis les quatre coins

Deux des navires de l'expédition Baudin : Le Naturaliste et Le Géographe Source L'Atlas de Freycinet



alors toutes les politiques économiques des Européens: tous associaient la mobilisation des plantes et la recherche de l'indépendance nationale.

En France, à l'époque de Turgot, les botanistes Joseph Dombey et André Michaux furent envoyés l'un en Amérique du Sud, à la recherche de végétaux panifiables pour diversifier la production de grains, l'autre au nord pour rapporter des plants d'arbres, susceptibles de régénérer les forêts de France. Dans le même temps, les jardiniers des expéditions de La Pérouse et de Bruni d'Entrecasteaux avaient pour mission de rapporter ce qui pourrait être utile à l'alimentation ou à l'industrie, « *comme l'espèce de fougère dont la racine sert d'aliment aux peuples de Nouvelle-Zélande* », ou comme « *le lin de la Nouvelle-Zélande [qui], transporté en France, [...] remplacerait d'une manière bien plus avantageuse le lin et le chanvre que nous sommes obligés [...] souvent de tirer de l'étranger* ».

Dans les pays atlantiques, qu'une politique de conquête avait dotés de colonies dans la zone intertropicale, la recherche de l'indépendance prenait la forme d'une politique de transfert et de brassage des flores. Ces transferts étaient parfois opérés à l'échelle régionale, par des pratiques qui tenaient de l'espionnage et de la contrebande.

Au milieu du XVIII^e siècle, le naturaliste Pierre Poivre s'aventurait à travers l'Océan Indien pour dérober aux Hollandais la noix de muscade et le clou de girofle et les importer aux

Mascareignes. En 1777, Thierry de Mennonville, colon à Saint-Domingue, organisait une expédition clandestine vers le plateau mexicain pour y dérober des spécimens de cochenille, un petit insecte utilisé pour la teinture rouge, ainsi que quelques plants de cactus « nopal », la seule plante que le précieux insecte consentait à habiter, afin d'en introduire la culture dans l'île.

Ces transferts pouvaient également être menés à l'échelle de la planète : c'est le cas du « voyage » du café qui, transporté d'Arabie et d'Éthiopie jusqu'en Indonésie, était cultivé à Java au XVII^e siècle par les Hollandais et, de là, après une étape par Amsterdam et par Paris, grâce au botaniste Bernard de Jussieu, gagna les Antilles au début du siècle suivant.

Un dernier type de transfert, centrifuge, concernait les végétaux que les

Européens avaient emportés avec eux pour en diffuser la culture au fur et à mesure de leurs voyages :

- ★ dans les jardins des comptoirs et des ports, à l'usage des habitants et des marins de passage, qui étaient attachés à la nourriture métropolitaine ;

- ★ dans les colonies où, lorsque le climat le permettait, les Européens s'appliquaient à introduire des végétaux et des animaux d'Europe et à remodeler le paysage ;

- ★ dans tous les lieux, les îles surtout, où les voyageurs sèmaient à l'escale quelques végétaux, distribuaient des couples d'animaux, mimaient à l'attention des habitants les gestes de la culture ou de la fabrication du pain, dans l'espoir de les mettre sur la voie de la civilisation.

Voici ce que raconte Commerson à propos de Tahiti : « *Monsieur de*



Teinture et cochenille sur cactus © Marie ROBERT et Nicolas TRIPOGNEY, <http://anotretour.enscale.com>

Bougainville leur a fait labourer un petit carré dans lequel il a fait semer du bled, de l'avoine, maïs, haricots, fèves, lentilles, etc. [...] des graines de citrons et d'orange [...] avec beaucoup d'autres graines potagères comme choux, salades, raves, laitues, cerfeuil, persil, etc. On leur a fait voir comme se faisait le pain avec le bled en leur montrant ce bled qu'on a écrasé devant eux. [...] À ces présents, on [...] a ajouté [...] une paire de dindes, malgré qu'il n'en resta plus à bord, leur donnant à entendre que c'estoit pour peupler et qu'il ne fallait pas les tuer. On a oublié de leur donner des pigeons ».

Inquiétudes : la nature menacée par l'homme

Volonté d'intervention, credo dans les pouvoirs acclimateurs de l'homme, optimisme vis-à-vis des bienfaits de la colonisation... Cette attitude prométhéenne n'allait pas, cependant, sans contrepartie dans l'expérience des voyageurs naturalistes.

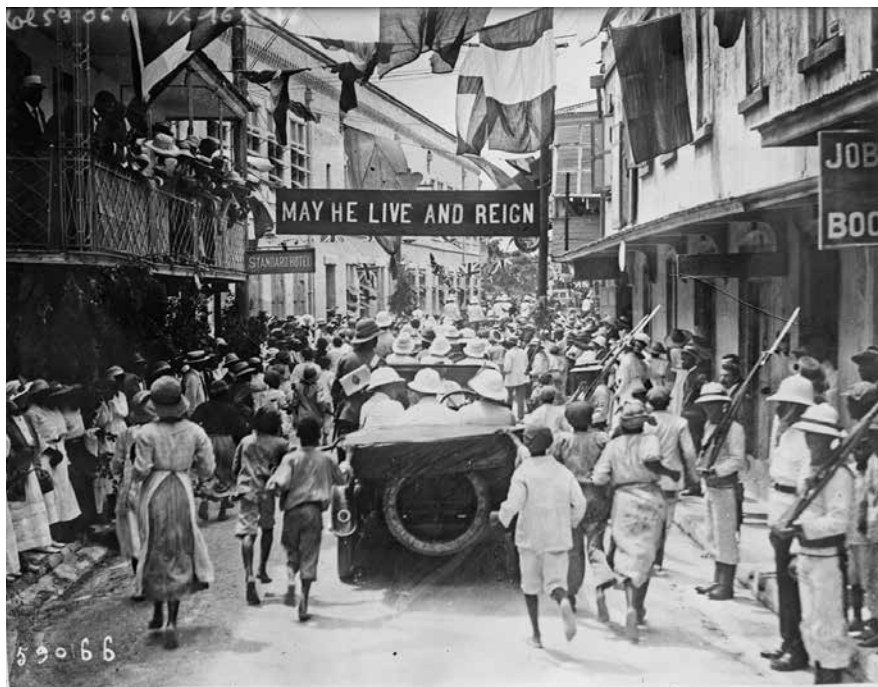
Comme l'a montré Richard Grove (*Green Imperialism*, 1995), la rencontre des Européens avec des milieux naturels nouveaux, en particulier dans les îles des régions tropicales et équatoriales

(Antilles, Mascareignes, Moluques), fut une expérience ambiguë, ambivalente. En même temps qu'elles offraient l'enchantement d'une végétation exubérante et variée, ces îles étaient, par leur isolement, la fragilité de leurs sols et les fortes variations climatiques qu'elles subissaient (pluies diluviennes, etc.), des milieux particulièrement fragiles. Très tôt s'y développait un autre regard sur la nature.

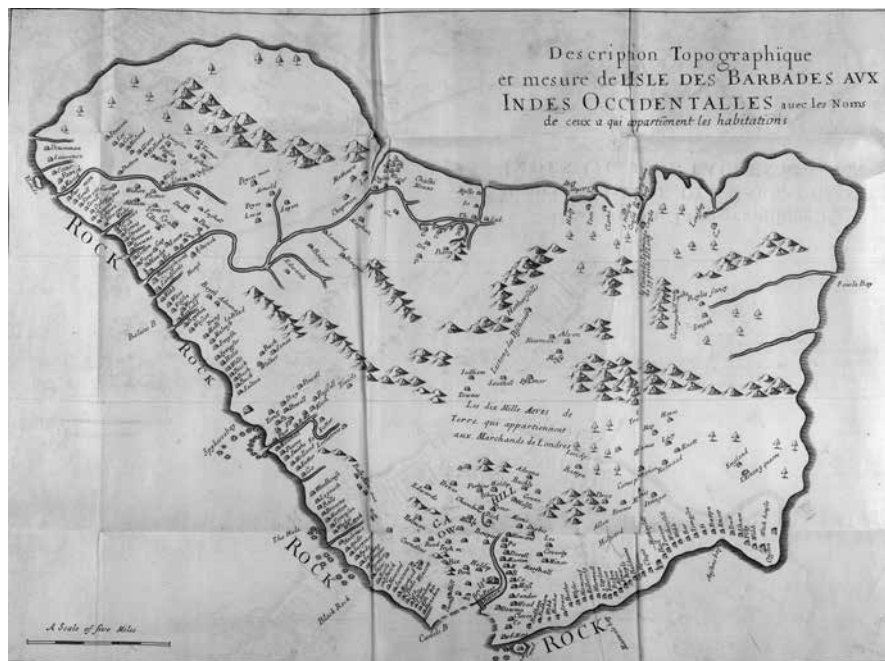
Lorsque les Portugais fondèrent leur première colonie atlantique, à la fin du XIV^e siècle, ils nommèrent cette île Madère à cause des forêts qui la couvraient. Dès le XVI^e siècle, celles-ci avaient disparu, remplacées par la vigne et la canne à sucre. Cette transformation amorçait la séquence défrichement/plantation/épuisement des sols qui allait se répéter d'île en île, à mesure de l'avancée de l'expansion européenne.

Aux Antilles, la déforestation de la Barbade, île anglaise, était presque entière dès le XVII^e siècle. Bientôt les cartes y laissaient deviner les ravissements et la forte érosion que subissaient les sols laissés à nu.

À Saint-Domingue, l'introduction du café dans les années 1720 entraîna une poussée de défrichements sur les sols pentus, jusque-là échappés à la hache, parce qu'ils étaient impropres à la canne à sucre. L'arbuste y connaissait un essor extraordinaire : à la veille de la Révolution française, la moitié de la production mondiale de café provenait de Saint-Domingue. Mais, très vite, la plante était aussi accusée de tous



Tour du monde du prince de Galles, le prince à Barbados (Antilles) cortège de voitures et foule dans une rue de Bridgetown, Agence Rol © BNF, Gallica



Carte de la Barbade, Illustrations de Recueil de divers voyages faits en Afrique et en l'AmériqueH. Hustel (1674) © BNF, Gallica

les maux. En témoigne la description apocalyptique de Girod-Chantrons, qui visitait l'île au milieu des années 1780, et opposait le paysage d'« avant » (des montagnes aux « croupes couvertes de forêts impénétrables, toujours humides, remplies d'insectes ») et le paysage d'« après » : « On apporta le caféier des îles du Vent [...] et l'on vit bientôt des forêts entièrement abattues, brûlées sur les lieux ; du manioc, des bananiers et des caféiers à leur place, des cases et des habitants ».

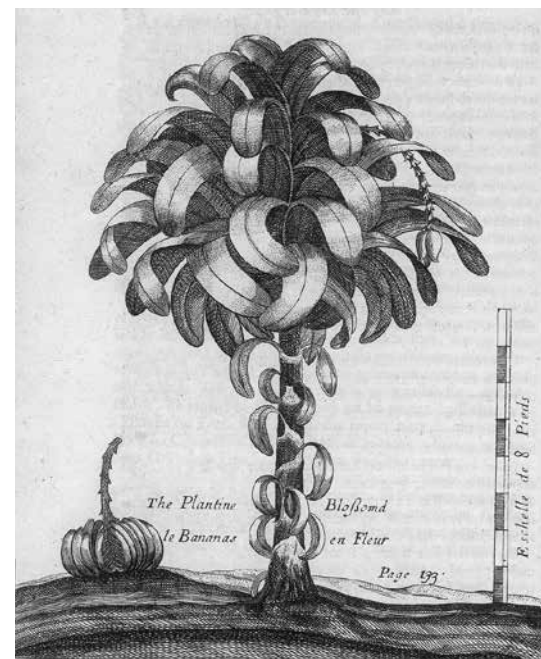
Le phénomène était donc récent (« il y a trente ans », dit le voyageur) une génération à peine.

Ses premiers indices étaient l'érosion, à mesure que disparaissait le couvert forestier : « Dans les montagnes les plus anciennement cultivées [...] les croupes et les cimes abandonnées, épuisées, devenues infertiles, sont entièrement découvertes et hérissées de rochers en forme d'aiguilles. » Le deuxième indice était la modification du climat, avec la raréfaction des pluies : « Quelques habitants de la Marmelade m'ont assuré qu'au commencement de leurs établissements, il ne se passait guère de jours sans qu'ils eussent des orages pendant l'été, et des pluies pendant l'hiver. À présent, huit et dix jours s'écoulent, dans l'une et l'autre

saison, sans qu'ils aient une seule goutte de pluie. » Et le voyageur de prédire que « toutes les montagnes de la colonie [seront] à nu et stériles dans une cinquantaine d'années, et la plaine privée par-là de quantités de sources et [...] de toutes les pluies dont elle est redevable à l'attraction des forêts ».

Ainsi, parce que c'était dans les îles tropicales que la crise environnementale s'était fait le plus immédiatement sentir et qu'elle y avait pris parfois un aspect de catastrophe, c'est là qu'émergeait le plus rapidement une prise de conscience de la dégradation qui menaçait la nature.

Le Bananas en fleurs, illustrations de Recueil de divers voyages faits en Afrique et en l'Amérique (1674) © BNF, Gallica





Extrait du livre *From Vegetable Statics*, page 262 (1727), Stephen Hales

Dans la littérature de voyage de la fin du XVIII^e siècle, le lien entre la déforestation, la dégradation du sol et du couvert végétal et la modification du régime des pluies semble être un topos. Mais ses arguments s'enracinaient dans la philosophie morale et politique du temps, dans la pensée économique, dans les savoirs scientifiques.

On peut rappeler la valorisation extraordinaire que connaissait la nature, avec les écrits de Rousseau, auxquels faisait écho, on l'a vu, le naturalisme utopique d'un botaniste comme Commerson. Il y avait aussi l'influence

qu'exerçait dans les milieux dirigeants français de la fin du siècle la théorie économique des physiocrates, qui faisait du sol la seule source de richesse et insistait sur l'interdépendance foncière entre l'homme et la nature.

J'insisterai surtout sur le cas, moins connu peut-être, de la mobilisation d'arguments de nature scientifique, issus de la théorie de la gravitation universelle de Newton et des visions « circulationnistes » qu'elle inspirait.

Parmi elles, l'œuvre du physicien anglais Stephen Hales (1677-1761) mérite d'être mentionnée. Hales avait étudié la physiologie des végétaux et procédé à des expériences de mesure sur la circulation de la sève, les pertes en eau par la transpiration des feuilles, les variations de l'absorption des racines en fonction du moment de la journée. Il avait tiré de ses observations une théorie générale des climats, fondée sur les relations entre le couvert végétal, l'atmosphère ambiante et son degré d'hygrométrie : les forêts attirent et retiennent les formations nuageuses ; elles sont, de ce fait, un régulateur de la pluviométrie.

Ces idées, exposées dans l'ouvrage *Vegetable staticks* (1727), connaissaient un grand succès en France dans les milieux liés au Jardin du roi et à l'Académie royale des sciences. Surtout, dans la seconde moitié du siècle, cette théorie, avec la grille de lecture paysagère qu'elle proposait, allait particulièrement trouver à s'appliquer dans le contexte des colonies tropicales insulaires, qui constituaient

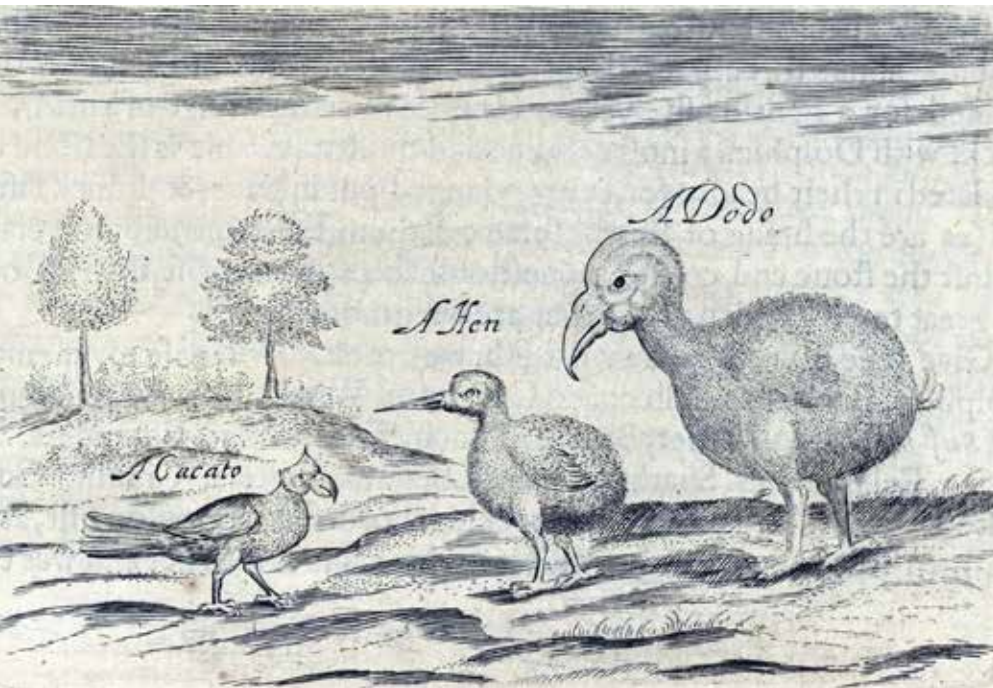
des micro-mondes isolés, plus fragiles que les écosystèmes continentaux, et où se développaient des situations de rapide changement pluviométrique, liées à la déforestation et à la surexploitation.

Le cas des Mascareignes (île-de-France, île-Bourbon) est emblématique sous ce rapport.

Quand les Hollandais débarquèrent à Maurice en 1598, l'île était couverte de forêts de bois tropicaux, en particulier de bois d'ébène. Sous l'effet de la demande européenne, la déforestation fut immédiate. Lorsque les Hollandais abandonnèrent l'île en 1664, des tortues, des dindons et de nombreuses espèces d'oiseaux avaient alors disparu. Parmi eux, figurait le célèbre dodo, une espèce endémique éteinte dès le tout début du XVII^e siècle.

Les Français s'installèrent dans l'île en 1715, pour en faire une escale et un relais d'approvisionnement en vivres et en bois. Bientôt s'y développait une économie de plantation (canne à sucre, café, tabac), avec le scénario habituel : le défrichement par le feu, l'épuisement des sols, l'érosion.

Dès le milieu du siècle, la déforestation était très avancée. Ses conséquences se faisaient sentir, comme s'en alarmait Bernardin de Saint-Pierre : « *L'isle est arrosée de plus de soixante ruisseaux, dont quelques-uns n'ont point d'eau dans la saison sèche, surtout depuis qu'on a abattu beaucoup de bois* ». Il s'inquiétait aussi de la disparition de certaines espèces animales, sous l'effet



Un Dodo et deux oiseaux de l'île Maurice, dessin extrait de *A Description of the Persian Monarchy* par Th. Herbert, 1634 © BNF, Gallica

de la chasse. « On prétend qu'il y avait autrefois beaucoup de flamands [...] grand et bel oiseau marin de couleur rose. On dit qu'il en reste encore trois, je n'en ai point vu ».

Il fallut attendre l'intendance de Pierre Poivre (1767-1772) pour que fût mise en place une politique d'intervention. Proche des physiocrates et des milieux savants, Poivre avait beaucoup voyagé, observé et comparé. Insistant sur l'interdépendance entre l'homme et la nature, il expliquait aux colons de l'île de France que la végétation de l'île était menacée parce que l'homme n'y avait pas respecté l'ordre de la nature : « La

plus grande faute qui ait été commise dans cette île [...] est d'avoir défriché les forêts par le feu, sans laisser aucun bois de distance en distance dans les défrichements. Les pluies qui [...] sont le seul amendement et le meilleur que la terre puisse recevoir, suivent exactement les forêts, s'y arrêtent et ne tombent plus sur les terres défrichées. D'ailleurs ces terres n'ont aucun abri contre la violence des vents qui détruisent souvent toutes les récoltes. [...] L'Isle de France [...] était couverte [de bois], et nos colons les y ont détruits ».

Poivre accusait donc les excès du déboisement et de la mise en culture

de la dégradation climatique et environnementale de l'île. Pour y remédier, il tentait d'imposer une nouvelle gestion de la terre, avec un cordon forestier contre les vents, l'obligation de construire en pierre et de constituer des réserves boisées, la limitation de la chasse et de la monoculture de plantation, faisant de l'île de France le laboratoire d'une (brève) politique « conservationniste ».

Un dernier exemple permet d'élargir la leçon que les voyageurs tiraient de leur expérience. Il s'agit de l'escale de quelques heures que fit La Pérouse à l'île de Pâques, le 10 avril 1786. Tandis que les savants de l'expédition examinaient les énigmatiques têtes sculptées dressées sur l'île, le marin étudiait le paysage autour de lui : une herbe rase, « *que je crois propre à nourrir les bestiaux* » ; de « *rares arbres ras* » ; « *ni eaux, ni bois, ni cochons* ». La désolation de ce paysage dénudé ne pouvait avoir, selon lui, qu'une explication : ces arbres avaient existé jadis, « *dans des temps sans doute très reculés* », et les habitants ont eu « *l'imprudence de les couper [...], ce qui a exposé leur sol à être calciné par l'ardeur du soleil et les a réduits à n'avoir ni ravins, ni ruisseaux, ni sources* ».

Dans sa lecture du paysage insulaire, La Pérouse se montrait un parfait adepte des théories dessicationnistes : la disparition du couvert forestier avait apporté la ruine. Explicitement, il rapporta cette leçon à l'escale qu'il avait faite aux Mascareignes quelques mois plus tôt : « *Un long séjour à l'île de France [...] m'a appris que les arbres n'y*

repoussent jamais, à moins d'être abrités des vents de mer par d'autres arbres ou par des enceintes de murailles ; et c'est cette connaissance qui m'a découvert la cause de la dévastation de l'île de Pâques. »

La leçon tirée de l'expérience coloniale des Européens vaut donc, aussi, pour déchiffrer l'histoire lointaine des peuples. La philosophie que retirait La Pérouse de cet épisode mérite d'être citée : « *Les habitants de cette île ont bien moins à se plaindre des éruptions de leurs volcans, éteints depuis longtemps, que de leur propre imprudence.* » Pour le dire autrement, c'est l'homme lui-même (son « *imprudence* » et son « *ignorance* ») qui est l'agent principal de son propre malheur, plus que la nature et la terre qu'il habite (et ses causes externes, comme les « *éruptions de leurs volcans* »).

Conclusion

La rencontre de natures différentes, en particulier dans les îles de la zone tropicale et équatoriale où ils s'étaient implantés, était pour les Européens une expérience ambiguë, oscillant entre la découverte fascinée d'une végétation exubérante et la prise de conscience de sa fragilité, de la menace qu'apportait avec elle la colonisation. Dans ces îles, la nature était, par sa vulnérabilité même, qui menaçait d'ailleurs de mettre en défaut le projet colonial, un terrain déterminant dans la genèse d'une sensibilité environnementaliste.

La conséquence était, on l'a vu, un discours multiforme, ambigu. En même

temps qu'il légitimait la prétention des colonisateurs européens à présider à l'exploitation des ressources de la planète, il pouvait traduire une inquiétude naissante face à l'impact de la colonisation sur l'environnement et à la menace de changements climatiques, nourrir, le cas échéant, une critique de la colonisation et même appuyer une politique allant en contradiction avec certains intérêts économiques, au nom de la dégradation de la nature.

Cette prise de conscience était locale dans sa genèse. Elle avait aussi une dimension globale, en ce qu'elle concernait une communauté de naturalistes qui, appuyée sur un réseau institutionnel d'académies et de jardins botaniques, coloniaux et métropolitains, pouvait influencer la mise en place de politiques de protection et de reforestation aux Mascareignes, aux Antilles et, plus tard, en Inde. On peut citer, par exemple, les mesures prises par les Anglais à Tobago au XVIII^e siècle pour y créer des réserves de zones boisées « pour la pluie ».

La vision savante était globale aussi en ce sens qu'elle fondait la thèse « desiccationniste ». Elle relevait de principes généraux, universels et donc applicables à maintes situations. C'est ce que faisait La Pérouse à l'île de Pâques. C'est ce qu'on faisait pendant la Révolution française pour dénoncer les conséquences redoutées du partage et du défrichement des communaux.

Pour autant, l'environnementalisme des Lumières n'était pas « global » au

sens pris aujourd'hui par ce terme, où les phénomènes de dégradation affecteraient le climat de la planète dans son entier et échapperaient désormais à tout contrôle par l'homme. Cet environnementalisme était local, lié à des situations ponctuelles, causées par l'homme et de ce fait, pensait-on, réversibles. C'est ce en quoi, sans doute, il diffère de notre situation à l'ère de l'« anthropocène ». ★

Débat avec la salle

Intervention provenant de la salle

Vous avez évoqué des chercheurs et des voyageurs issus de différentes aires culturelles. Avez-vous remarqué, aussi bien dans leurs observations que dans leurs réactions, des différences en fonction de leur origine ?

Marie-Noëlle BOURGUET

Globalement, leurs points de vue étaient assez homogènes. Ils avaient tous la conviction qu'il était légitime de s'installer dans ces endroits et que les autochtones s'y prenaient mal. Certaines nuances sont toutefois à relever. Lorsque Poivre voyageait en Chine ou en Inde, il était très sensible à l'équilibre écologique que parvenaient à maintenir certaines des cultures des peuples qu'il rencontrait, ce qu'il présentait d'ailleurs comme un modèle. Cependant, je ne dirais pas que cette attitude était une caractéristique française. Je le vois plutôt comme le fait d'un individu.

Intervention provenant de la salle

Il semblerait que ce type de réflexion ait été plus rare chez les Espagnols ou les Portugais. À votre avis, ce phénomène peut-il s'expliquer par un état des sciences moins avancé, ou encore par une influence de la physiocratie ?

Marie-Noëlle BOURGUET

Je l'ignore. Les exemples auxquels je pense sont ceux de botanistes créoles déjà implantés en Amérique, comme Caldas, qui étaient très sensibles à l'équilibre géogra-

pique des régions andines et qui vantaient l'équilibre de leurs exploitations. Mais je n'ai pas l'impression d'une nette différence.

Christophe BONNEUIL

J'ai une question relative à cette conclusion. Est-ce que c'est une réflexivité locale ou globale ? Il me semble que la conclusion est en contradiction avec la thèse de Michael Grove, exprimée en 1995 à partir de ses observations sur les îles. Il disait que les savants de la fin du XVIII^e siècle avaient développé une théorie du réchauffement global due à l'activité humaine. Buffon, qui voyait la Terre comme un ancien astre en train de se refroidir, le confirmait lorsqu'il disait que, si les humains ne la réchauffaient pas, notre planète irait vers une mort thermique. Chez Grove, nous retrouvons cette idée d'une théorie globale du dessèchement et du réchauffement. Tu n'es pas d'accord avec ça ?

Marie-Noëlle BOURGUET

Je suis d'accord avec l'idée que cette théorie était générale. Quant à dire que Buffon pensait que la Terre se refroidissait, il s'agissait du fameux débat sur l'Amérique : il pensait que l'Amérique était un continent « pas fini », un continent jeune, couvert de forêts, humide. Finalement, c'était un continent qui était sorti de l'histoire, parce que cette humidité avait conduit à la dégénérescence des peuples qui l'habitaient, les Indiens, qui étaient vus comme ne devant jamais être capables de sortir de cet état. Le continent était donc voué à la dégénérescence.

Évidemment, cela ne plaisait pas du

tout aux Américains du Nord, parce que Jefferson et de nombreux colons américains répondaient, arguments à l'appui, avec conviction, qu'ils étaient en train de défricher la nature et qu'ils allaient arriver à modifier ce climat trop rude en la maîtrisant juste assez pour qu'elle fût modifiée sans faire de catastrophe.

Sans prétendre tout connaître, je n'ai jamais entendu quelqu'un dire que le climat change à Paris parce qu'on a défriché trop de terres aux Antilles ou à l'Île-de-France. En ce sens, le modèle est général. Mais quelqu'un qui perçoit un changement global du climat, je n'ai pas d'exemple en tête.

Intervention provenant de la salle

Quel lien faites-vous entre ces explorateurs des Amériques et ceux de l'Afrique ?

Marie-Noëlle BOURGUET

L'Afrique est un cas un peu particulier parce que, jusqu'à l'extrême fin du XVIII^e siècle, il n'y avait pas eu d'explorateurs de l'Afrique. Le seul exemple dont je dispose, c'est celui de John Barrow, qui voyageait en Afrique du Sud à la fin du XVIII^e siècle et qui indiquait que les hommes y avaient à peine écorché le sol. Il nourrissait cette même idée que seuls les Européens maîtriseraient la nature. Je pense que lorsque, nous nous étions introduits en Afrique au XIX^e siècle, le même scénario se déroulait à nouveau. Rémi Luglia pourrait sans doute nous en dire plus.

Rémi LUGLIA

Nous aborderons vraisemblablement ce thème à l'occasion de notre table ronde.

Du bon usage de la terre à l'âge des empires

Christophe BONNEUIL

Centre Alexandre Koyré - CNRS - EHESS - MNHN

Rémi LUGLIA

Nous accueillons à présent Christophe Bonneuil, historien des sciences, chargé de recherche au CNRS, qui travaille sur les transformations des rapports entre sciences, nature et société à l'époque contemporaine. Il est coauteur de *L'événement anthropocène* (2013), rédigé avec Jean-Baptiste Fressoz. Il analysera aujourd'hui avec nous les discours coloniaux sur le bon usage de la nature et l'exploitation de ses ressources.

Christophe BONNEUIL

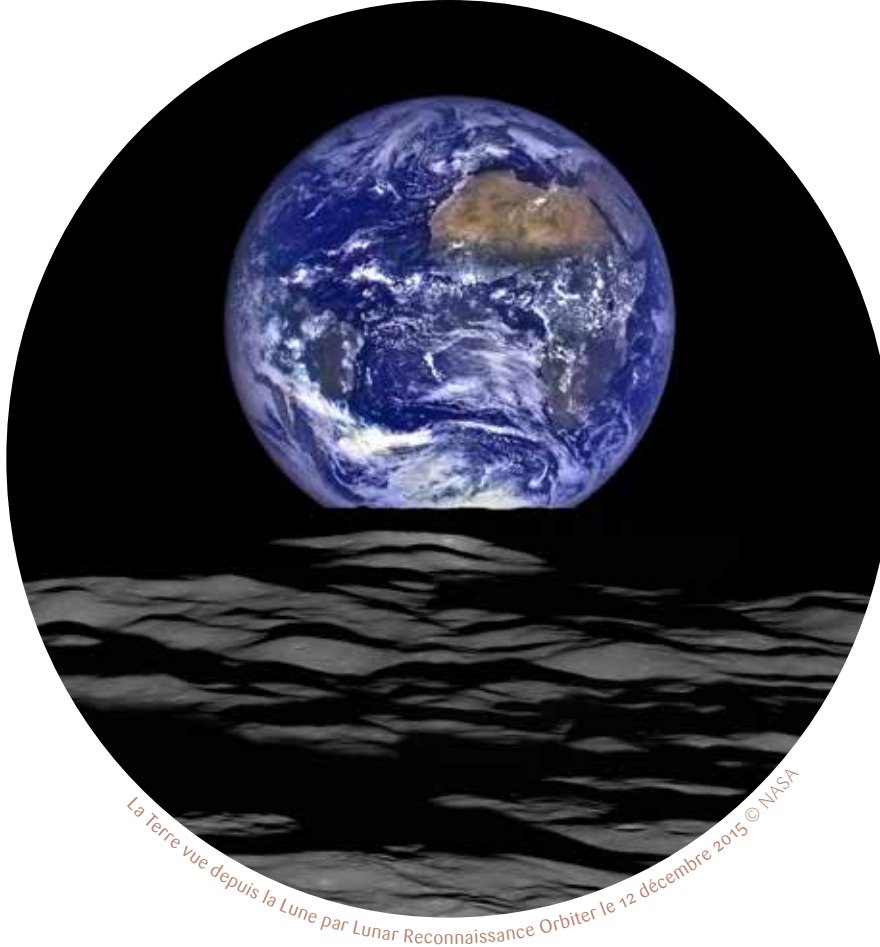
Mon propos consiste à nous poser la question suivante : quels sont les savoirs et les discours sur le bon usage de la nature, prise à une échelle globale ? Il vise à nous interroger non pas sur la nature prise à tel endroit, mais sur les formes de montée en généralité qui ont pu exister.

Ces éléments réactivent des questions que j'avais abordées dans le cadre de mes travaux de thèse des années 1990. Marie-Noëlle Bourguet était alors la présidente de mon jury de thèse. Nous avons coordonné ensemble en 1999 un dossier pour la *Revue française d'histoire d'outre-mer* sur la thématique « Botanique et Colonisation ».

Une partie de ma thèse consistait à comprendre quelle avait été la place des scientifiques dans le projet colonial français, notamment celle des naturalistes. J'ai cherché à savoir comment les naturalistes avaient su revendiquer une place d'experts dans les entreprises coloniales à travers l'exploration et l'inventaire des ressources, ou encore la mobilisation de plantes d'une région à une autre. Je me suis également intéressé à la fonction d'alerte qu'ils pouvaient exercer au sujet des dégradations induites par l'exploitation coloniale de la nature.

À l'époque, nous n'étions pas très nombreux en France à nous intéresser à ces sujets, qui étaient à la jonction de l'histoire des empires, de l'histoire environnementale et de l'histoire des techniques. Aujourd'hui, ces questions regroupent une importante communauté internationale. Citons notamment Ramachandra Guha, Richard Grove, Pieter Anker ou encore Rémi Luglia, qui vient de publier un ouvrage consacré à l'histoire de la Société d'acclimatation (*Des savants pour protéger la nature. La Société d'acclimatation*, 2015).

Mon projet actuel, qui fera peut-être l'objet d'un livre d'ici cinq ans, vise à constituer une généalogie du géopouvoir. La notion de géopouvoir, qui pourrait faire référence à celle de biopouvoir (Foucault), concerne l'ensemble des savoirs, des discours et des pratiques d'intervention et de gouvernement qui se donnent pour objet non pas un territoire ou une



La Terre vue depuis la Lune par Lunar Reconnaissance Orbiter le 12 décembre 2015 © NASA

population donnée et circonscrite, mais la Terre entière, vue comme un système unique, objet de savoirs et de pouvoirs. Ce projet pourrait s'articuler autour de trois périodes clés.

La première période, dont je vous parlerai aujourd'hui, concerne l'âge des empires, au tournant des XIX^e et XX^e siècles.

La deuxième période débute au moment de la guerre froide et des décennies d'après-guerre. Nous assistions alors à une saisie totalisante de l'environnement, qui procédait de plusieurs vecteurs. En 1947, un service Environnement, dédié

aux militaires, était créé au Pentagone : puisque la guerre froide se déroulait sur un « théâtre global » des opérations, aucune région du système Terre ne devait demeurer méconnue. Pour pouvoir déplacer des sous-marins, il faut connaître les grands fonds. Pour guider les missiles, il faut connaître l'atmosphère. Nous assistions à cette époque au financement de tout un ensemble de recherches sur la Terre à des fins militaires. Une partie des sciences écologiques et des sciences physiques de l'environnement se développaient dans ce contexte. Dans le même temps, émergeait une

autre question : l'environnement-ressource, c'est-à-dire le grand magasin planétaire qui devait approvisionner la croissance du camp occidental. Un très beau livre sur l'histoire économique de la Seconde Guerre mondiale, dont j'ai oublié l'auteur, explique que l'Allemagne et l'Italie avaient perdu la guerre du fait d'un accès limité aux ressources stratégiques (caoutchouc, aluminium, énergies fossiles, etc.). La balance de l'accès aux ressources penchait nettement en faveur des alliés, avec une politique américaine d'approvisionnement de certaines régions du monde extrêmement interventionniste et dirigiste, dans la lignée de celles du New Deal. Il y avait donc une gestion stratégique de l'approvisionnement global en matière de ressources, du côté américain notamment.

À l'intérieur de cette vision géoressourciste de la Pax Americana, deux types de discours s'affirmaient et se globalisaient, constituant des formes de réflexivité environnementale.

Le premier est un discours « conservationniste », qui consiste à dire que l'homme est légitime à utiliser l'ensemble des ressources de la planète pour ses besoins mais qu'il doit le faire raisonnablement et rationnellement, de façon à ménager des ressources pour le futur. Cette vision est illustrée par des ouvrages comme *La planète au pillage*, d'Osborn, et *La faim du monde*, de Vogt. Publiés en 1948, ces deux ouvrages sont les marqueurs d'une globalisation du discours conservationniste, que nous retrouvons également dans des conférences de la FAO

ou encore dans des accords internationaux sur la gestion des ressources piscicoles au cours des années 1950. Les premiers accords environnementaux produits sous l'égide de l'ONU sont conformes à ce type de vision.

Le second est un discours « préservationniste ». Après 1945, nous assistions à une internationalisation du préservationnisme, avec la création de l'Union internationale de la protection de la nature en 1948 à Fontainebleau ainsi que d'autres projets du même type soutenus par l'UNESCO, ou avec des enquêtes internationales concourant à l'harmonisation des règles de création des parcs naturels.

La troisième période que j'envisage d'analyser est celle qui a débuté à partir des années 1970, avec le Programme des Nations Unies sur l'Environnement (PNUE), le sommet de Stockholm (1972), ou encore la conférence de Rio (1992).

À cette époque, les technologies spatiales permettent d'assurer un monitoring global de tout un ensemble de paramètres météorologiques et climatiques grâce à des données d'observation satellitaires. La Terre devient un objet observable grâce à un système technique, qui va des satellites aux bases de données.

Parallèlement, de nouvelles représentations surgissent, comme celle du « vaisseau spatial Terre ». Les photographies de la Terre depuis la Lune nous renvoient à l'idée de notre finitude, mais aussi à l'idée d'un système Terre manipulable par l'intervention politique ou tech-



Le Creusot en 1847, lithographie d'après l'aquarelle de Trémaux, 1847, écomusée du Creusot

nologique humaine. On pense la Terre comme un « système ». Des zones, des régions ou des cycles autrefois considérés comme relativement séparés sont finalement perçus comme reliés les uns aux autres (cryosphère, atmosphère, biosphère, hydrosphère, etc.) et redevenables d'une approche systémique globale. Nous assistons à une sorte de globalisation du regard savant.

Un des derniers avatars de cette période, ce sont les récents projets de géo-ingénierie, qui visent une manipulation géologique du climat pour éviter le réchauffement climatique.

Mon projet consiste à essayer de regarder, en tant qu'historien, comment se déploient et s'infléchissent les savoirs sur le bon usage de la Terre au cours de ces trois époques.

En préliminaire, je me référerai à un discours que nous entendons souvent de la part de sociologues ou de politiques spécialisés dans les relations internationales, mais aussi de la part d'historiens. Ce discours consiste à dire qu'il existerait depuis le départ une sensibilité environnementale, qui se serait initialement concentrée sur des objets locaux. Ce n'est qu'au cours du XX^e siècle qu'une conscience environnementale globale se serait constituée.

Sans m'aventurer dans le XVIII^e siècle, que je ne connais pas de façon approfondie, je dirais qu'à partir du deuxième tiers du XIX^e siècle, une réflexivité environnementale globale a tendu à émerger. Formulée en 1778, la citation de Buffon que j'ai reprise ici peut

être interprétée dans un sens régional ; elle ne signifie pas nécessairement que l'homme manipule le climat de la planète dans sa totalité, mais qu'il peut, en colonisant l'Amérique du Nord par exemple, en améliorer le climat de façon à le rendre moins humide et plus chaud, pour qu'il se prête à la civilisation.

Je n'irais pas jusqu'à défendre cette thèse pour le XVIII^e siècle. Toutefois, pour le XIX^e siècle, il faut voir que les promoteurs du projet industriel revendiquaient clairement une volonté de transformer le globe. Saint-Simon écrit : *« L'objet de l'industrie est l'exploitation du globe (...), en accomplissant cette tâche, elle modifie le globe, transforme, change graduellement les conditions de son existence (...) »*. La montée en globalité était donc extrêmement forte. L'industrie devenait une sorte de religion, la transformation du globe transformait l'humain en Dieu.

L'« anthropocène » désigne l'idée selon laquelle l'homme est devenu une force géologique qui transforme la planète. Cette idée a émergé dès 1873, lorsqu'un géologue proposait de nommer une ère géologique nouvelle : l'« anthropozoïque ».

Le projet acclimatationniste se développait quant à lui dans la deuxième moitié du XIX^e siècle. Il procédait notamment de la Société zoologique d'acclimatation française. Pour la France et d'autres pays, ce projet consistait à redistribuer complètement la carte géographique des espèces ani-

males et végétales et à réaménager le globe au bénéfice des humains.

Lorsque nous avons coécrit notre ouvrage, Jean-Baptiste Frescoz et moi-même avons proposé six grandes catégories par lesquelles la réflexivité environnementale s'est développée.

La première catégorie est celle des *circumfusa*, des « choses environnantes ». Cette catégorie, qui est un peu l'ancêtre de la notion moderne d'environnement, repose sur l'idée que l'environnement regroupe toute une série d'éléments qui influencent notre état de santé physique ou psychique, nos formes de gouvernement, etc.

La deuxième catégorie, qui se réfère au climat, est à la fois scientifique et politique : si nous voulons améliorer les sociétés, il faut améliorer leur climat.

La troisième catégorie concerne la notion d'équilibre de la nature, que nous retrouvons chez Linné et qui, finalement, sera infléchie pour aboutir à certaines notions dans l'écologie du XX^e siècle (succession, climax, etc).

La quatrième catégorie est celle des ressources et de leur finitude.

La cinquième catégorie se réfère aux métabolismes chimiques, avec l'idée que rien ne se perd et que rien ne se crée. Issue des théories de Lavoisier, elle se retrouve chez Liebig et Marx, qui s'intéressent aux flux de matière organique entre les villes et les campagnes.

La sixième catégorie concerne les flux d'énergie et la question de l'anthropie, qui est une invention du XIX^e siècle.

Pour en arriver au cœur de notre sujet, l'hypothèse que j'avance est la suivante : au tournant des XIX^e et XX^e siècles, les discours sur le bon usage de la nature nécessitaient un certain nombre de montées en généralité, lesquelles sont en partie permises par une vision ressourciste de la nature, que j'appelle un « paradigme ressourciste ».

Cette vision se renforçait à partir du début du XIX^e siècle, avec le basculement de la base énergétique des sociétés. Nous passions de « sociétés organiques », basées sur des énergies de flux, renouvelables, avec lesquelles il fallait négocier (vent, eau, force animale, etc.), à une « nature stock » : le charbon, disponible en grande quantité, était massivement utilisé pour faire fonctionner les machines à vapeur, ce qui permettait à l'homme de produire d'une façon extrêmement régulière et prédictive.

Ceci conduisait à une transformation des visions du temps (le temps industriel, régulier et linéaire) et de la nature. La nature et la Terre étaient désormais considérées comme un stock de ressources, héritées d'une longue histoire géologique, mais également de l'évolution des espèces. Celles-ci étant réparties inégalement sur la Terre, l'homme devait inventorier ces richesses pour se les approprier et les redistribuer.

Il existe donc un lien entre ce projet aménagiste des richesses du globe et la vision ressourciste de la nature. Cette vision ressourciste se retrouve chez l'un des pionniers de l'économie libérale française : Jean-Baptiste Say. Il écrit que « *la nature a mis en réserve, long-*

temps avant la formation de l'homme, d'immenses provisions de combustibles dans les mines de houille ». Il reprend la notion de « magasin » et voit la nature comme une vaste arrière-boutique, un grand entrepôt duquel nous prélevons des ressources pour créer de la valeur.

Cette vision ressourciste était le socle des projets réaménagistes globaux : l'acclimatation et la préservation des espèces ; l'idéologie coloniale de mise en valeur de la planète.



Carte du Monde représentant l'Empire Britannique et ses dominions en 1886 par Walter Crane (1845-1915)

Le projet d'acclimatation, tel qu'il a été étudié par Michael Osborn dans les années 1990, puis, récemment, par Rémi Luglia, s'appuyait sur la nécessité d'organiser une distribution optimale des espèces, inégalement réparties sur la planète, pour en garantir une utilité maximale aux hommes. D'emblée, c'était un projet global.

Alphonse Milne Edwards, directeur du Muséum national d'histoire naturelle dans les années 1890, partageait cette vision tout à la fois ressourciste et globale. Dans sa *Leçon d'ouverture de l'enseignement spécial pour les voyageurs*, il écrit : « *Les habitants du vieux monde ont les yeux fixés sur ces régions vierges où la nature est si riche et dont les ressources restent cependant sans emploi (...)* » et « *il faut augmenter le patrimoine des générations qui nous succéderont (...)* ».

C'est précisément cette double montée en généralité et en globalité qui m'intéresse. Les ressources sont vues à une échelle globale : certains pays disposent de ressources dont ils n'ont pas l'utilité alors que d'autres en manquent. Il est donc légitime de les coloniser. Dans le même temps, nous assistons à une montée en généralité concernant le bonheur de l'humanité et les générations futures.

Pour ne pas me limiter à une histoire des idées, je souhaite vous apporter quelques éléments de contexte sur cet âge des empires, qui correspond à l'apogée de la colonisation européenne. Pour faire le lien avec l'histoire environnementale, une histoire quantitative du

commerce international et des flux de matières et d'énergies a émergé au cours des quinze dernières années. Qu'est-ce qui s'échange en termes de matières et d'énergies dans le commerce international depuis le XVIII^e siècle ?

Nous pouvons constater qu'une partie de la croissance de l'Angleterre était liée à ses ressources en charbon et aux exportations auxquelles elle procédait. Il ressort que l'Angleterre importait énormément de biomasses. En 1900, la moitié de son alimentation était importée, du fait du modèle de développement industriel retenu par le pays.

Les travaux de Kenneth Pomeranz ont démontré que le fait de capturer des ressources depuis la périphérie du monde (coton, bois, laine, etc.) permettait à l'Angleterre de relâcher la pression malthusienne qui existait dans son espace domestique. En capturant des « hectares fantômes » dans le reste du monde, l'Angleterre avait pu entrer dans un modèle de développement industriel.

Une sorte d'échange écologique inégal se jouait à l'âge des empires, ce qui n'était pas seulement inégal au sens marxiste du terme. Cette nouvelle histoire environnementales'intéresse à l'étude des flux de matières et d'énergies. Elle opère un calcul des inégalités écologiques à l'œuvre dans les échanges internationaux à l'âge des empires. Globalement, l'Angleterre exportait plutôt des déchets, sous la forme de rejet de dioxyde de carbone dans l'atmosphère, même si, à l'époque, ces rejets n'étaient pas encore

considérés comme des déchets. En 1825, l'Angleterre était responsable de 80 % des émissions dues à des combustions d'énergies fossiles. En 1900, 90 % de ces émissions étaient produites par l'Europe de l'Ouest et les États-Unis.

Les pays qui dominaient le monde à cette époque étaient des pays exportateurs de dégâts environnementaux à l'échelle de la planète et importateurs de biens faits environnementaux en matière de ressources. Les travaux de Pomeranz et d'autres auteurs portent sur ces questions. Situées à la frontière de l'histoire environnementale et de l'histoire économique, elles ont contribué à généraliser la thèse de l'économie-monde de Immanuel Wallerstein, qui permet à la fois d'expliquer les globalisations économiques et les asymétries entre les pays du centre et les pays de la périphérie. Elles ont également contribué à démontrer la présence d'une écologie-monde : finalement, chaque type d'économie-monde organise les flux de matière et d'énergie, de même que l'état des relations entre sociétés et nature dans le monde entier. L'écologie-monde de la Pax Americana des années 1950 est totalement différente de celle de la Pax Britannica des années 1860.

Voilà pour le contexte politique, économique et matériel de ce qu'étaient les empires coloniaux européens à la fin du XIX^e siècle, dans la perspective d'une histoire environnementale et matérielle. Je reviens à présent à l'histoire des idées. Comment les puissances colonisatrices avaient-elles légitimé cette capture des ressources de la planète ?

Dans son ouvrage *Le credo de l'homme blanc*, Alain Ruscio analyse les discours par lesquels les Blancs s'étaient convaincus qu'ils étaient légitimes à coloniser le monde pour le civiliser, l'évangéliser et le développer. On peut citer à ce propos les travaux de Paul Leroy-Beaulieu, un économiste français qui enseignait au Collège de France, de Benjamin Kidd, un théoricien de l'impérialisme britannique et américain et l'auteur de *The control of the tropics* (1898), de Lord Lugard, le théoricien du *dual mandate*, ou encore d'Albert Sarraut, un ancien ministre français des colonies et théoricien de l'idéologie colonisatrice française.

Ce filon de discours, qui légitimait le droit de l'homme blanc à coloniser la planète, procédait de l'idée que les Blancs étaient scientifiquement plus avancés et qu'ils étaient plus intelligents, comme le prouvaient les mesures craniométriques de l'anthropologie physique de l'époque. Les hommes blancs savaient mieux maîtriser la nature que les autres peuples et l'utilisaient mieux. Ils avaient donc le devoir d'exploiter l'ensemble des ressources du globe, y compris dans les régions encore sous-développées, de façon à en tirer meilleur parti, ce qui devait bénéficier à l'humanité tout entière. Nous assistions à une double montée en généralité du côté des ressources d'une part, du côté du bien-être de l'humanité d'autre part.

Paul Leroy-Beaulieu justifiait dans ses thèses la colonisation, évoquant :



Quinina, *Cinchona officinalis*, 1897 © Franz Eugen Köhler, Köhler's Medizinal-Pflanzen

« tous les espaces restés vacants sur le globe, ou habités par des peuples endormis et languissants, soit par des peuplades incohérentes, dénuées de sens du progrès et incapables d'exploiter les régions où le sort les a

placées ». Ceci justifiait la colonisation opérée par les hommes blancs, qui se devaient de discipliner et d'améliorer, grâce à la science blanche, le rapport qu'entretenaient les sociétés avec leur environnement.

Cette double montée en globalité de l'humanité et des ressources est également illustrée par les travaux de Clements Markham, missionné dans les années 1860-1870 par le jardin botanique de Kew pour rapporter du quinquina. Cette ressource, alors exclusivement disponible dans la région andine, permettait de produire de la quinine, indispensable pour soigner les armées coloniales et donc pour permettre le projet colonial européen de la fin du XIX^e siècle. Clements Markham se rendait donc dans les pays andins pour se procurer des plants de quinquina, qui furent ensuite développés en Inde, puis en Indonésie.

Au début du XX^e siècle, l'Indonésie hollandaise disposait du monopole de la production de quinquina, au détriment des pays andins. Aujourd'hui, nous pourrions qualifier ce phénomène de biopiratage. À l'époque, cela n'était pas du tout compris de cette façon : les Espagnols et les indigènes étaient perçus comme incapables d'exploiter convenablement cette ressource, qui était sur le point de disparaître. Il était donc du devoir de l'homme blanc de la prélever et de la cultiver pour l'exploiter de manière durable et rationnelle, dans des régions de plantation dédiées. La plantation constituait alors le modèle d'exploitation rationnelle de la nature par excellence. Une relocalisation et une production durable de cette ressource devait profiter à l'humanité tout entière.

Dans ses travaux, Kavita Philip a procédé à une analyse des discours justifiant la

relocalisation du quinquina au nom de ce que Markham appelait les « *benefits of humanity* ». De façon légèrement anachronique, nous pourrions dire qu'il existe une justification par la durabilité : les plantations indiennes sont plus durables que l'exploitation sauvage dans les régions andines.

C'est également dans les années 1890-1900 que nous nous interrogeons quant à la pérennité des ressources en charbon. Ces interrogations donnaient lieu à un inventaire géologique des ressources mondiales de charbon, qui fut présenté à l'occasion d'un congrès géologique au début du XX^e siècle.

Cette double montée en généralité me semble intéressante, avec l'idée d'une espèce humaine dont il conviendrait de maximiser le bien-être sous la conduite de la science occidentale d'une part, et de ressources censées constituer un bien public mondial qu'il s'agirait de gérer rationnellement d'autre part.

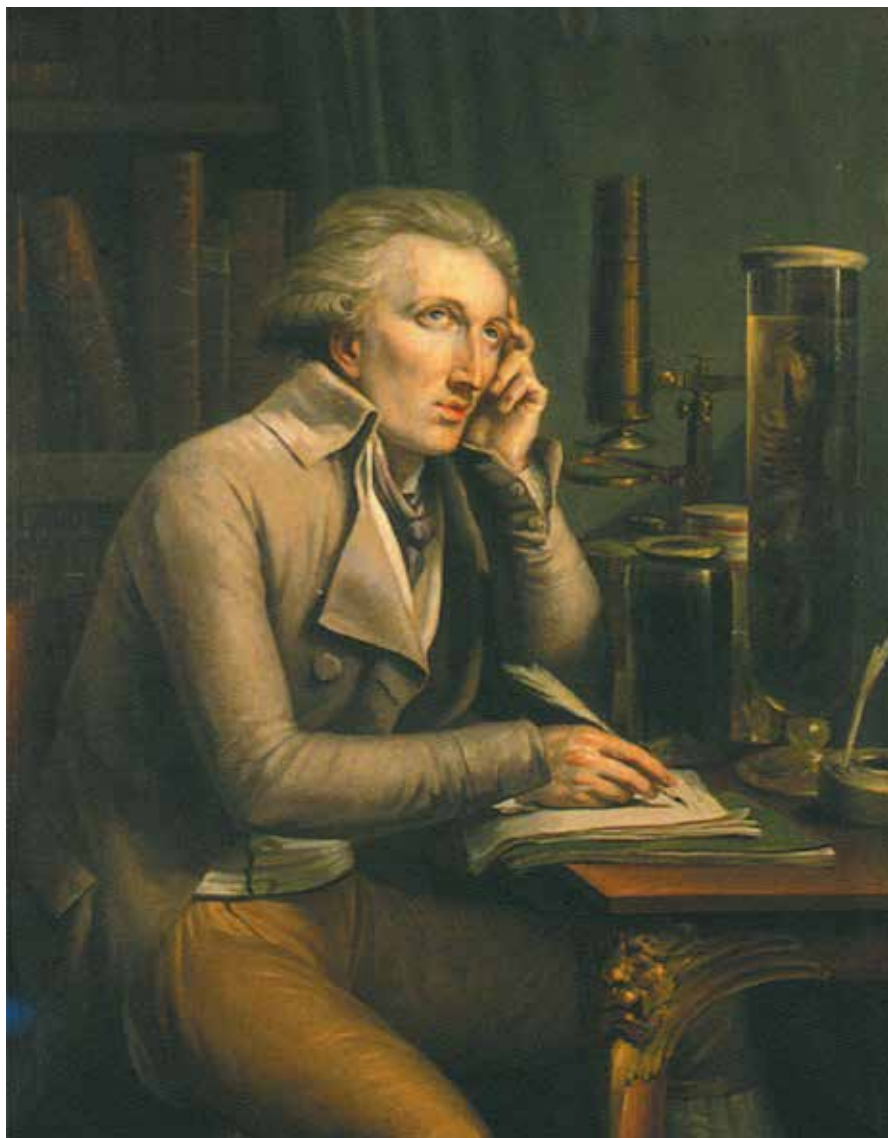
Nous retrouvons cette idée dans les travaux de Benjamin Kidd, pour lequel la notion de ressources est fondamentale. Il écrit notamment : « *The tropics will never be developed by themselves* ». « Les tropiques ne se développeront jamais par eux-mêmes ». L'intervention blanche est donc indispensable pour en tirer le maximum.

Nous la retrouvons également chez Albert Sarraut, qui écrit : « *Supérieur à tous les droits, se dresse le droit total de l'espèce humaine à vivre sur la planète une vie meilleure. (...) La*

nature, à travers la surface de la Terre, a inégalement réparti ces facultés et ces ressources. (...) nulle appropriation, fût-elle millénaire, ne peut invoquer la prescription contre le droit de l'univers d'utiliser les ressources offertes en tous lieux par la nature. » Nous assistons donc à la construction d'un regard, d'un savoir, d'un droit, d'une idéologie et d'un pouvoir global utiles à la gestion des ressources, justifiant le projet colonial.

Un autre ouvrage clé dans cette production idéologique est *L'exploitation rationnelle du globe*, rédigé par Clerget en 1912. Le titre résume tout à fait le projet dont il y est question. « *Les moyens primitifs et les besoins peu étendus du "sauvage" l'empêchent d'exploiter abusivement (...). La destruction prend naissance avec la civilisation (...); mais elle n'est qu'un premier stade : devant les conséquences de l'abus, le civilisé prend conscience de son acte et arrive à l'exploitation rationnelle. L'emploi des engrais, le reboisement, les plantations d'hévéa, la pisciculture, la domestication de l'autruche (...).* »

Nous assistions à la production d'un discours historique dans lequel les Européens provoquaient, dans un premier temps, des dégâts importants du fait de leur puissance technique mais entraient, dans un deuxième temps, dans un modèle de développement durable, pour le dire de façon quelque peu anachronique, bien que la notion de durabilité procède des sciences forestières du XVIII^e siècle. Il faut noter que Clerget se référait explicitement au conservationnisme amé-



Portrait de Georges Cuvier (1769-1832) par Mattheus Ignatius van Brée (1773-1839) © domaine public

des Européens à coloniser et à exploiter plus intensivement et plus rationnellement la nature. Non seulement l'indigène ne savait pas utiliser son milieu puisqu'il n'en tirait pas suffisamment de ressources (Leroy-Beaulieu), mais, en plus, il était une catastrophe écologique. Ces deux raisons justifiaient de coloniser ces régions.

Un botaniste, qui devint professeur du Muséum national d'histoire naturelle, affirmait en 1900 que « *les Noirs d'Afrique sont des sauvages qui coupent l'arbre sans en tirer les fruits* ». Jean Dybowski écrivait en 1904 que l'agriculture sur brûlis était un fléau. Si les dégradations engendrées par l'homme noir n'étaient pas contrebalancées par la civilisation de l'homme blanc, l'Afrique irait à sa perte. L'agriculture sur brûlis était sévèrement critiquée à cette époque, ce jusqu'au XX^e siècle.

Une critique naturaliste émergeait cependant au sein même de ce cadre colonial. Des naturalistes ayant visité les possessions coloniales pour en inventorier les ressources (Perrier de La Bâthie, Auguste Chevalier) mais également des naturalistes de cabinet (Edmond Perrier) critiquaient la surexploitation coloniale. Ils dénonçaient une « *envahissante civilisation* », perçue comme une « *sorte de sauvagerie* ». L'Européen était perçu comme un sauvage, dont le mode d'exploitation serait barbare. Edmond Perrier se demandait : « *Avons-nous le droit d'accaparer la Terre pour nous tout seuls et de détruire à notre profit, et au détriment des générations à venir ?* »

ricain et aux politiques de réserves forestières et de replantations impulsées par le gouvernement de Theodore Roosevelt.

Nous assistions également à une appropriation, dans l'espace colonial français, du discours conservationniste américain, pour justifier le droit

Ludwig Klages, un philosophe conservateur qui exerçait une influence très importante dans le cadre des mouvements de jeunesse allemands au début du XX^e siècle, se réappropriait cette critique naturaliste en 1913 dans un violent réquisitoire contre un « progrès » qui détruisait les espèces animales et végétales, rendait les campagnes sinistrement silencieuses et retournait la Terre « *de fond en comble* ». Il dénonçait ce qu'il considérait comme les dégâts de la colonisation, en particulier les extinctions d'espèces.

Comment expliquer le passage d'un discours aménagiste, qui dominait à la fin du XIX^e siècle, à un discours critique et préservationniste au début du XX^e siècle ? J'évoquerai trois éléments.

D'une part, à la fin du XIX^e siècle, les naturalistes du Muséum national d'histoire naturelle étaient des experts de l'exploration, de l'inventaire et de la conquête. Des docteurs et des naturalistes se joignaient aux colonies militaires qui allaient explorer et conquérir l'Afrique ou encore l'Indochine. Ils étaient totalement intégrés à l'appareil colonial et jouaient un rôle central dans l'idéologie coloniale de l'époque.

Avec l'organisation administrative des colonies, qui commençaient à développer leurs propres services forestiers et agricoles, un autre type d'expertise tendait à devenir dominant dans les territoires coloniaux : celui des agronomes, des ingénieurs, des forestiers, etc. Les

naturalistes s'en trouvaient disqualifiés, voire marginalisés. Ils tendaient par conséquent à critiquer les pratiques coloniales.

En outre, nous assistions, à la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e siècle, à la fin de l'expansion coloniale. Toutes les régions du monde avaient été explorées. Jean Brune, géographe, constatait alors l'achèvement du grand mouvement d'exploration géographique. Les limites de la Terre avaient été atteintes. La question de la « limite » devenait alors centrale et générait des inquiétudes qui étaient vraisemblablement moins prégnantes auparavant.

Enfin, si Cuvier avait mis en évidence l'extinction de certaines espèces, dans les années 1830-1870, celle-ci n'était pas forcément source d'inquiétude. Elle était plutôt considérée selon une perspective utilitariste : l'homme fait disparaître les espèces les moins utiles pour promouvoir les plus utiles. À partir des années 1880, la littérature naturaliste témoigne d'un basculement. L'extinction des espèces, alors considérée négativement, était devenue un objet scientifique.

Pour terminer, je dirai que, pour aller plus loin dans l'étude des discours relatifs au bon usage de la nature, nous pourrions distinguer quatre courants majeurs :

- ★ un courant développementaliste, qui est l'idéologie coloniale de la « mise en valeur » ;
- ★ un courant conversationniste, qui s'inscrit à l'intérieur de cette idéologie

de la « mise en valeur » mais avec l'idée d'une exploitation rationnelle du globe ;

★ un courant préservationniste, plutôt porté par les naturalistes, qui monte en généralités et pointe les disparitions d'espèces à l'échelle de la planète ;

★ un courant anti-industrialiste, qui rejoint tout à la fois les naturopathes français des années 1890 et le *back to nature socialism*, empreint d'une très forte sensibilité environnementale.

Gandhi, qui était très influencé par certains penseurs du *back to nature socialism*, estimait que le modèle de développement anglais, qui avait capté les ressources de l'ensemble de la planète pour nourrir quelques dizaines de millions d'habitants, n'était pas généralisable. L'Inde ne pourrait pas se permettre d'adopter un modèle industriel identique, sous peine de dénuder le monde à la manière d'une invasion de sauterelles. Gandhi adoptait donc un discours global au sujet du bon usage des ressources de la planète. Merci. ★

Débat avec la salle

Rémi LUGLIA

Bien que le sujet de notre table ronde : *l'impérialisme environnemental* a déjà commencé à être abordé, avez-vous des questions ?

Intervention provenant de la salle

Il semblerait que, finalement, au XIX^e siècle comme au XX^e siècle, et même aujourd'hui, ces quatre courants persistent, avec de grandes inégalités en termes de puissance et d'influence. Des alerteurs, nous en trouvons à chaque époque. Au XIX^e siècle comme aujourd'hui, certains réagissent au progrès.

Christophe BONNEUIL

Oui. Pour le XIX^e siècle, nous pourrions évoquer Saint-Simon au titre des développementistes, Rauch au titre des conservationnistes, peut-être Bernardin de Saint-Pierre au titre des préservationnistes, bien que cela me semble un peu tiré par les cheveux. Fourier, avec son manuscrit sur la détérioration matérielle du globe (1821), pourrait éventuellement intégrer la catégorie de ceux qui formulaient des critiques radicales au sujet des dégâts générés par l'industrialisme. Cependant, plaquer les six grammaires et les quatre courants précités sur les 250 dernières années n'est pas forcément pertinent, puisque nous ratons tout ce qui change.

Intervention provenant de la salle

Justement, tout ce qui change ne se traduit-il pas par des nouveaux rapports de force entre les quatre courants ?

Christophe BONNEUIL

Je n'ai pas l'impression que les choses aient beaucoup changé, y compris jusqu'à aujourd'hui.

Intervention provenant de la salle

Pensez-vous que les rapports de force sont identiques ?

Christophe BONNEUIL

Il faudrait que nous puissions nous donner les moyens d'objectiver les choses pour pouvoir poursuivre cette discussion. Que ce soit aux États-Unis dans les années 1900 ou au niveau international pendant les années 1950 ou 1960, les préservationnistes étaient clairement à la périphérie des politiques de conservation et de développement. Nous ne pouvons pas dire que le préservationnisme a gagné du terrain dans sa confrontation avec le conservationnisme. Nous voyons bien que, pendant les années 1950-1960, malgré son alliance avec l'Unesco, l'UICN était en position dominée par rapport à un axe dominant représenté par la FAO et le conservationnisme.

Intervention provenant de la salle

Pouvons-nous trouver, parmi ces quatre courants, des voix d'Européens

nés dans des espaces coloniaux ? Vous avez parlé des ingénieurs, des forestiers, mais j'ignore s'il s'agissait des Européens qui étaient envoyés dans les espaces coloniaux ou des Européens qui étaient nés dans des espaces coloniaux.

Christophe BONNEUIL

De nombreux travaux ont concerné les courants préservationnistes et conservationnistes en Amérique du Sud. Charles-François Mathis et Rémi Luglia disposent sans doute de références concernant l'émergence de mouvements de protection de la nature en Amérique du Sud.

Rémi LUGLIA

Celles dont nous disposons émanent généralement d'Européens nés en Europe, qui portent des discours sur un espace colonial. J'ai rarement vu apparaître des discours de personnes nées dans des colonies ou qui y auraient vécu longtemps. Le cas échéant, leur discours témoigne d'un mimétisme avec celui des Européens. Personnellement, je n'ai pas relevé de différence. En même temps, les productions de personnes nées en dehors de l'Europe sont rares.

Charles-François MATHIS

Pour ma part, je ne pense pas qu'il existe beaucoup d'historiens qui se soient penchés sur la question.

Guillaume BLANC

En ce qui concerne les personnes nées dans les colonies, il pouvait y avoir une adaptation avec les populations locales. Le cas échéant, il pouvait y avoir une vision globale, mais celle-ci restait nécessairement pensée par les Européens. En Afrique de l'Est par exemple, le mot « nature » n'existait pas.

Par conséquent, les personnes qui y étaient nées n'étaient pas véritablement destinées à avoir une vision du bon usage de la nature, puisque le mot « nature » lui-même n'avait guère de sens sur place. En Europe, on pensait « global », mais sur place, en Afrique de l'Est, le conservationnisme européen ne pensait pas la nature. Puisqu'ils étaient parfaitement intégrés aux sociétés locales, leur vision de la nature était différente et procédait d'une hybridation de la vision européenne et de la vision locale. J'ignore par conséquent si les notions de conservationnisme et de préservationnisme pourraient s'adapter aux colonies en tant que telles.

Christophe BONNEUIL

Mon projet d'histoire des géo-pouvoirs et des géo-savoirs est un projet d'une Terre vue du ciel, d'une Terre vue comme un tout depuis l'extérieur. Il est complètement pris dans ce que Philippe Descola appelle le « naturalisme » : la nature est perçue comme une grande catégorie qui regroupe tout, sauf les humains. Le naturalisme n'est qu'une des quatre grandes catégories

construites par cet anthropologue structuraliste pour distinguer quatre principaux types de vision du monde. Mon projet s'inscrit effectivement dans une vision naturaliste du « bon gouvernement du monde ».

Patrick FÉVRIER

Quelle était la part que pouvaient jouer les discours de crainte ou de peur face à la forêt, aux risques de maladie, à la dangerosité de certaines espèces animales ?

Christophe BONNEUIL

Selon moi, ce sujet a été abordé par Dominique Juhé-Beaulaton, historienne à l'université Paris 1, qui a analysé des récits de voyages effectués en Afrique de l'Ouest entre le XVIII^e et le début du XX^e siècle. La forêt y est présentée comme dangereuse et malsaine. Elle apparaît comme une sorte d'enfer vert. À l'inverse, les champs semblent sains. L'auteur relie ces représentations aux conditions matérielles des auteurs de ces récits. Par exemple, dans le royaume de Dahomey, avant la conquête coloniale proprement dite, les premiers voyageurs qui rendirent visite au roi devaient être escortés par des gardes du royaume. Les yeux bandés alors qu'ils traversaient la forêt, ils la percevaient comme un espace empli de ressources, mais également comme un espace sauvage, dangereux et non civilisé, considérant que seule la charrue du colon pourrait civiliser ce territoire.

Table ronde :

Un impérialisme environnemental ? Piller et protéger

La table ronde est animée par **Lionel Laslaz**, géographe (EDYTEM, Université Savoie Mont Blanc), directeur d'un Atlas mondial des espaces protégés. *Les sociétés face à la nature* (Autrement, 2012)

Avec la participation de : **Rémi Luglia**, **Charles-François Mathis**, **Guillaume Blanc**, **Christophe Bonneuil**

Lionel LASLAZ

Je remercie Rémi Luglia de m'avoir sollicité pour animer cette table ronde. En tant que géographe, je travaille régulièrement avec des collègues historiens et j'éprouve un plaisir particulier à me trouver parmi vous. Merci pour cette passerelle entre nos deux disciplines.

J'ai pour mission d'animer cette table ronde relative à la question des rapports entre empires et environnement. Au cours des années précédentes, j'ai pu travailler sur la question des espaces protégés. Ce sujet recoupe en partie ce que nous aurons l'occasion d'évoquer cet après-midi. Je vous propose de laisser la parole à chaque intervenant pour qu'il se présente.

Rémi LUGLIA

Historien et professeur d'histoire, je suis également agrégé d'histoire. Je travaille sur l'histoire de la protection de la nature, essentiellement en France, depuis le milieu du XIX^e siècle à nos jours. Mon travail de recherche a porté sur la Société d'acclimatation, aujourd'hui baptisée Société nationale de protection de la nature, et plus largement sur le courant naturaliste de protection de la nature.

Mes travaux s'orientent de plus en plus vers l'histoire de l'animal, et notamment du castor d'Europe. Des recherches sont en cours en ce sens.

Charles-François MATHIS

Maître de conférences en histoire contemporaine à l'université de Bordeaux, spé-

cialiste de l'histoire environnementale de la Grande-Bretagne, j'ai travaillé sur la naissance de la pensée environnementale en Angleterre au XIX^e siècle, ce qui a donné lieu à un ouvrage intitulé *In nature we trust* (2010).

Je travaille actuellement sur un ouvrage dédié à la place de la nature en ville depuis le XVII^e siècle jusqu'à nos jours, en collaboration avec Emilie-Anne Pepy, de l'Université Savoie Mont Blanc. Nous essayons de comprendre l'évolution de la place de la nature, aussi bien la nature en sol (jardins) que hors-sol (plantes consommées, fleurs coupées, etc.) depuis le XVII^e siècle et jusqu'à nos jours.

Guillaume BLANC

Après un post-doctorat à l'université de Versailles puis au musée du quai Branly

Une histoire environnementale de la nation

*Regards croisés sur les parcs nationaux
du Canada, d'Éthiopie et de France*

Guillaume Blanc

Une histoire environnementale de la nation, Regards croisés sur les parcs nationaux du Canada, d'Éthiopie et de France, Guillaume Blanc, Publications de la Sorbonne

je suis cette année en post-doctorat à l'EHESS. Initialement, j'ai travaillé sur l'histoire environnementale de la nation, qui a constitué le sujet de la thèse que j'ai publiée auprès des Publications de la Sorbonne.

À présent, je travaille sur l'histoire politique de la nature, sur ce que l'invention de la nature nous apprend de l'invention des nations. Depuis deux ans, j'étudie plus précisément les rapports de pouvoir qui

façonnent la nature, principalement en Éthiopie et, dans une moindre mesure, en Érythrée et en Somalie.

Lionel LASLAZ

Merci à tous les trois pour ces éléments de présentation. Pour lancer notre table ronde, je souhaite revenir en premier lieu sur l'ouvrage de Grove, *Green Imperialism*. La question que je souhaite poser à nos trois intervenants est la suivante : comment les empires utilisaient-ils les politiques environnementales comme l'expression d'une forme d'impérialisme ? Souscrivez-vous aux thèses avancées par cet auteur ?

Rémi LUGLIA

Mes collègues, Marie-Noëlle Bourguet et Christophe Bonneuil, ont beaucoup parlé du végétal. Pour ma part, je mettrai davantage l'accent sur l'animal. Ces logiques d'acclimatation, qui consistaient à aller chercher des espèces aux quatre coins du monde pour enrichir la France et l'économie française, à concentrer en France toutes les richesses du monde, concernaient également l'animal, avec peut-être un décalage chronologique.

Il ne s'agissait plus forcément du XVIII^e siècle, mais plutôt du XIX^e siècle où nous faisons venir des yacks du Tibet pour les installer dans les Cévennes, pour voir si cette espèce pouvait constituer une production française.

Nous faisons la même chose avec les chèvres angoras. Dès le début du XIX^e siècle, des troupeaux avaient été

introduits en Espagne et en Hollande. Ils furent ensuite rachetés par la France. Là encore, nous essayions de les multiplier en France.

Ces premières tentatives donnèrent très peu de résultats, en dépit d'une réussite scientifique. Bien que les yacks se plaisent énormément dans les Alpes du Sud, ces élevages ne constituaient pas une production valable pour l'économie française.

C'était une première façon de procéder : nous prélevions des animaux de notre empire colonial pour les ramener en France, en essayant de nous en servir. À la fin du XIX^e siècle, nous constatons que cette démarche était infructueuse.

Il y avait une deuxième façon de procéder avec les empires : lorsque des Européens partaient pour s'expatrier, ils emportaient avec eux des animaux. C'est ainsi que des colons européens, notamment des Italiens venus s'installer aux États-Unis, emmenaient avec eux des moineaux domestiques, comme nous pouvions en voir dans nos villes. Ces moineaux étaient relâchés aux États-Unis pour y recréer l'ambiance du pays de départ, pour créer une nouvelle Europe.

Se posaient ensuite des questions au sujet des espèces exotiques envahissantes. Cela ne concernait plus nécessairement des espèces introduites en Europe. Il était question d'Européens qui emmenaient avec eux des espèces qui posaient problème en dehors de l'Europe.

L'exemple le plus connu est sans doute celui du lapin en Australie. Importé par les Européens, il connaissait un développement extrêmement important et ravageait des territoires entiers, ce qui interpellait les colons par rapport à leur action sur ce nouvel espace.

La solution proposée était très simple. Le renard fut introduit en Australie, puisqu'en Europe, cet animal était considéré comme le prédateur naturel du lapin. On imaginait par conséquent qu'une fois en Australie, le renard consommerait du lapin. Cette solution ne fonctionna pas : en Australie, le renard consommait tous les animaux, sauf le lapin. Il détruisait des espèces qui n'étaient pas du tout habituées à la présence de ce prédateur.

Une autre solution fut alors envisagée : adopter en Australie des modes de chasse extrêmement vigoureux pour essayer d'éradiquer l'espèce introduite. Une nouvelle fois, ce fut un échec. Encore de nos jours, le lapin reste un problème en Australie.

Nous constatons par conséquent une double liaison, dans un sens puis dans l'autre, entre les espaces coloniaux et les espaces européens.

Charles-François MATHIS

Personnellement, je parlerai essentiellement du point de vue britannique, puisque c'est la partie que je connais le mieux. Le lien entre l'environnement et l'empire, l'impérialisme, y était explicitement opéré, puisque comprendre et



Jardins de Kew [estampe], Camille Pissarro (1830-1903) 1893 © BNF, Gallica

contrôler la nature était un élément explicite de l'aventure impériale. Nos deux conférenciers l'ont évoqué. C'est très clair en Angleterre.

Dans ce pays, se développait l'idée d'une théologie naturelle, l'idée qu'il existait un devoir chrétien, une responsabilité chrétienne de la part des Britanniques, et plus généralement de la part des Européens, qui maîtrisaient la technique et savaient exploiter correctement les ressources naturelles grâce au contrôle des territoires colonisés.

Pour revenir à ce que disait Christophe Bonneuil, voici une citation formulée par le gouverneur de Madras en 1854, que je trouve très belle et assez révélatrice : *« Il fait peu de doute qu'il est essentiel d'apporter la science et les techniques occidentales pour traiter des ressources naturelles endormies de ce pays, et nous pouvons attendre de grands bénéfices de ces travaux »*. Il revenait par conséquent à la science européenne, et particulièrement britannique, de réveiller les « ressources naturelles endormies ».

Des politiques et des institutions étaient mises en place à cette fin, notamment les *Kew Gardens*, en Angleterre. À partir des années 1840, pour obtenir de l'argent du gouvernement et réussir à devenir une institution importante, les *Kew Gardens* mettaient en avant leur rôle dans la compréhension et l'exploitation des éléments naturels de l'empire. Une sorte de musée était d'ailleurs créé, présentant les éléments naturels de l'empire (plantes, animaux, ressources diverses et variées). L'utilisation qui pouvait en être faite par le biais de l'agriculture ou du commerce était mise en exergue.

Jusqu'à l'introduction de la chimie de synthèse, l'industrie britannique avait besoin, pour se nourrir, des ressources

naturelles de l'empire. Elle avait besoin d'importer énormément de matières premières, pas seulement pour nourrir les citoyens, mais aussi pour alimenter l'industrie en textiles, en bois, en huiles, en produits de teinture, etc. L'empire et ses ressources naturelles constituaient donc une nécessité pour le développement industriel de la Grande-Bretagne. Des institutions comme *Kew Gardens* se mettaient alors en place, pour contribuer au contrôle et à l'exploitation des éléments naturels.

Guillaume BLANC

Pour ma part, je n'évoquerai ni le végétal ni l'animal, mais plutôt le « colonisé », qui permet à mon sens d'analyser l'impact de l'impérialisme, *via* la conservation,

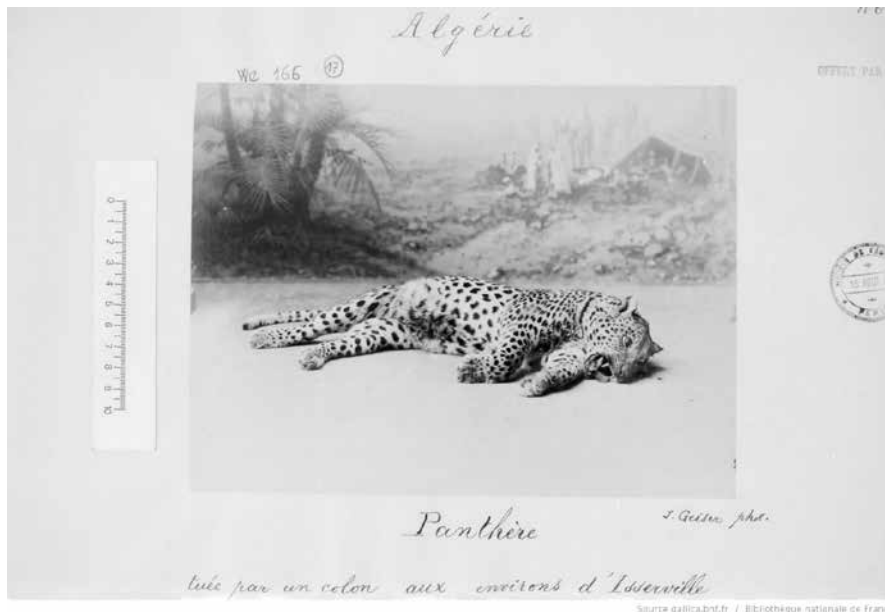
sur le discours historiquement construit du « sauvage ». Bien que ce sujet ait donné lieu à une abondante littérature, je prendrai en premier lieu l'exemple des États-Unis.

Lorsque les Américains créaient les parcs nationaux au tournant du XIX^e siècle, ces espaces avaient pour fonction officielle de préserver l'âme véritable de l'Amérique. Ils souhaitaient préserver, à l'intérieur du pays, ce que Dieu avait offert aux colons, c'est-à-dire *the true soul of America, the wilderness*, la nature sauvage.

Cependant, cette nature n'était pas totalement sauvage puisqu'elle était initialement habitée. La logique préservationniste permettait alors l'expropriation des populations colonisées, comme à Yellowstone ou ailleurs. Elle conduisait à un autre phénomène : la folklorisation. La folklorisation se révélait très utile, puisque des touristes venaient voir les Indiens, par exemple, danser autour du feu. En termes de violence symbolique, la folklorisation s'est révélée particulièrement efficace pour contrôler les populations locales.

On retrouve le même processus en Afrique. Les politiques préservationnistes conduisaient moins à l'expropriation qu'à la domination. Songeons notamment à la politique de l'image mise en place par le gouvernement britannique dans les réserves de chasse en Somalie, notamment étudiées par MacKenzie. Le braconnier y était un Africain, mâle, sauvage et considéré comme cruel. À l'inverse, il y avait le *sportsman*, le chasseur

Panthere tuée par un colon aux environs d'Isserville, Algérie (1892) photographie de Geiser, Jean (1848-1923) © BNF, Gallica



qui, sur les photographies, est toujours propre et convenablement vêtu. Cette imagerie soutenait l'idée selon laquelle le sportsman était celui qui aimait la nature. Il tuait, mais de façon modérée et avec empathie, contrairement au braconnier. Ce qui distinguait le chasseur du braconnier, c'était l'éthique morale.

Qu'il s'agisse du conservationnisme ou du préservationnisme, ces phénomènes constituaient des moyens d'exproprier ou de dominer les populations locales.

Lionel LASLAZ

Ceci nous permet de faire le lien avec une deuxième réflexion, qui concerne les représentations qu'avaient les colonisateurs de la nature dans les colonies et la manière dont celles-ci s'exprimaient.

Charles-François MATHIS

Je crois que, pour l'Empire britannique, il faut distinguer les différents espaces qui étaient colonisés. Les colons qui débarquaient dans les colonies de peuplement blanc (Australie, Nouvelle-Zélande, Canada) avaient pour but de s'y installer et de peupler ces territoires, soit-disant vides d'hommes et d'histoire.

Nous disposons de témoignages assez amusants, en particulier pour l'Australie et la Nouvelle-Zélande, dont les paysages étaient très différents de ceux que [nous] les nouveaux arrivants connaissaient. Vous évoquiez l'émerveillement, mais le dépaysement était également mis en avant.

Je lisais le texte d'un Britannique arrivé en Australie dans les années 1830-1840, qui écrivait que « *ce paysage, c'est n'importe quoi* ». Les cygnes étaient noirs, les aigles blancs, les arbres perdaient leur écorce mais gardaient leurs fruits, les mûres étaient rouges. Il n'y comprenait rien. Ce paysage n'avait pas de sens.

On allait donc essayer de se familiariser avec cette nature, de se l'approprier, notamment en attribuant aux espèces rencontrées des noms qui ressemblaient à ceux que l'on connaissait en Angleterre, en leur attribuant parfois l'adjectif *canadian* ou *australien*. Par exemple, l'ornithorynque était baptisé « *duck mole* », c'est-à-dire le canard-taupe. C'était simplement une manière d'approprier un espace sauvage, que l'on ne connaissait pas et qui n'était pas familier.

Après avoir nommé les choses, la deuxième étape consistait à importer et à acclimater des éléments naturels que l'on connaissait, pour rendre l'environnement conforme à celui auquel on était habitué.

Ce qui est intéressant au sujet de ces espaces de peuplement blanc, c'est que les représentations de la nature allaient évoluer au fur et à mesure que les populations s'implantaient et naissaient dans ces espaces canadiens, australiens ou néo-zélandais. À partir du moment où vous n'êtes pas un colon venu d'Angleterre à 20 ans pour vous installer en Australie mais que vous êtes né en Australie de parents venus d'Angleterre ou eux-mêmes nés

en Australie, ce paysage n'est plus un paysage étranger et surprenant, c'est votre paysage de naissance, un paysage familier. Par conséquent, vous n'essayez plus de le transformer, vous essayez au contraire de le protéger ou d'en vanter les charmes ou les spécificités.

On le voit dans la littérature et dans la peinture. À partir du dernier quart du XIX^e siècle, on voyait apparaître des écoles de peinture et une littérature, qui se présentaient comme étant typiquement canadiennes ou australiennes ? On y mettait en avant des paysages « typiques », proprement australiens ou néo-zélandais, comme le *bush*. On voyait également apparaître les premiers parcs et les premières mesures de protection de ces espaces, qui commençaient à être valorisés comme des espaces nationaux.

Rémi LUGLIA

Au niveau des naturalistes français et des colonies françaises, la représentation de la nature se traduisait d'abord par des inventaires. D'une certaine façon, on allait classer les espèces en fonction de leur degré d'utilité supposée pour l'homme. Cette démarche correspondait à une première phase de découverte et d'exploration. Mais c'était aussi une première phase de mise en valeur. Cette démarche s'étayait sur l'interrogation suivante : serons-nous en mesure de domestiquer tel animal ou d'acclimater telle plante pour l'utiliser dans le cadre d'une production ?

Cette logique était parfaitement illustrée à la fin du XIX^e siècle et au début

du XX^e siècle, lorsqu'on essayait de mesurer l'utilité des animaux en fonction de leurs vertus alimentaires. La Société d'acclimatation organisait de très grands déjeuners amicaux, en proposant à la consommation courante des produits exotiques. L'objectif consistait à expérimenter des produits issus de nos colonies pour essayer de les consommer. Des repas à base de riz étaient proposés, ce qui constituait alors une grande nouveauté. On essayait de consommer de l'alligator, de l'autruche et de nombreux produits venus de l'autre bout du monde. Voir ce qui se mange était une étape importante, en ce qu'elle symbolisait une appropriation du matériel colonial, qu'il s'agisse de plantes ou d'animaux.

Cette posture de départ, qui consistait en une mesure de l'utilité, évolua vers la fin du XIX^e siècle mais surtout au début du XX^e siècle. Les savants et les naturalistes ne mesuraient plus uniquement le degré d'utilité des animaux. Ils évaluaient aussi le degré de menaces que l'homme faisait peser sur eux, le degré d'extinction de telle ou telle espèce. On assistait à une évolution majeure de la représentation de la nature. Ceci était valable pour la France mais s'appliquait déjà et avant tout dans les espaces extra européens, dans les colonies. La mesure de l'utilité était complétée par un regard plus protecteur. On regardait ce qui était menacé.

Je reviens sur ce que disait Guillaume Blanc au sujet du colonisé. Le mot « menacé » procède en premier lieu du « sauvage », de celui qui ne sait pas

utiliser la nature. Les pratiques des sauvages étaient étudiées, pour voir en quoi celles-ci étaient destructrices. Toutefois, l'homme blanc, civilisateur, était également accusé d'utiliser la nature de manière non rationnelle et excessive. On valorisait alors la figure du *sportsman*, du chasseur noble, qui ciblait certains animaux choisis.

Cette figure était également mise en exergue en métropole, où l'on valorisait la chasse au fusil au détriment des chasses populaires. Un certain mimétisme s'observait entre la métropole et les colonies. En France, on opposait la chasse des paysans à celle des personnes de bonne catégorie. Dans les colonies, on opposait la chasse des colons à celle des sauvages. Selon moi,

en termes de représentations de la nature, il existait des liens réciproques entre la métropole et les colonies.

Guillaume BLANC

S'agissant de représentations, je pense qu'il convient de tenir compte des formations discursives régionales. À cet égard, en Afrique, tout se passait comme si l'Afrique de l'Est n'était pas différente de l'Afrique de l'Ouest ou de l'Afrique centrale.

En Afrique de l'Est alors, on trouvait la représentation européenne de l'« Eden africain » : cette aire géographique était vue comme une terre vierge, un Eden de faune, de flore et de panoramas. Mais il y avait son pendant négatif : la

Le jardin d'Eden par Thomas Cole (c. 1828)



surexploitation, la déforestation, le surpâturage.

Au XVII^e siècle, en métropole, la question visant à savoir où se trouvait l'Eden animait les cercles scientifiques. Au XIX^e siècle, Burton Edward Livingston, qui voyageait en Afrique, y découvrait cet Eden. Et cette représentation connut un succès d'autant plus vif qu'elle fut soutenue par la matérialité des lieux. En effet au moment où les colons arrivaient en Afrique de l'Est, le paysage de savane qui s'offrait à eux les confortait dans l'idée d'avoir trouvé l'Eden. Il avait devant lui un paysage dont les populations humaines et animales étaient limitées. Ce paysage était en réalité le fruit d'une catastrophe bio-politique (épizootie, disette, famine puis épidémie), renforcée par la guerre entre l'Éthiopie et les puissances coloniales européennes.

Le gouvernement européen s'appuyait sur cette imagerie pour justifier l'appropriation de ces terres, qui n'étaient pas cultivées et qui accueillaient une population restreinte. Les colons s'appuyaient sur cette représentation de l'Eden africain, valorisée et développée dans les années 1920-1930, ce qui devait constituer un méta-récit de la colonisation.

Lionel LASLAZ

Merci. Pour revenir sur les propos de Guillaume Blanc au sujet des effets des politiques coloniales, peut-on dire un mot de l'évolution des milieux conquis dans le cadre des politiques coloniales et des conséquences environnementales de ces dernières ?

Rémi LUGLIA

Je ne dispose pas d'une vision très globale de ces phénomènes. Je dirais cependant que la chasse était perçue comme un mode de transformation puissant des colonies. En termes de transformation, on peut d'abord évoquer la déforestation d'une partie des colonies en Afrique de l'ouest et à l'Afrique centrale, les extractions minières qui ont également dû avoir un impact très important. Mais je ne maîtrise pas le sujet. Je m'en tiendrai donc à la chasse.

Les Européens réalisaient qu'ils avaient un impact majeur sur la faune, notamment pour la grande faune africaine. Les populations de girafes, d'antilopes et d'éléphants diminuaient fortement à partir de la colonisation européenne. Cette diminution procédait d'une double chasse : une chasse de prestige, une chasse commerciale. Cette dernière n'était pas forcément réalisée par les Européens, mais par des locaux, auxquels les Européens confiaient des fusils puissants. On estime qu'entre 1890 et 1900, environ 50 000 éléphants étaient tués chaque année. Le commerce mondial d'ivoire avoisinait les 1 000 tonnes par an. Les régions d'exportation de l'ivoire variaient au fil du temps et de la colonisation. L'Afrique de l'Ouest connut un pic pendant les années 1870. L'exportation d'ivoire diminua ensuite de manière très forte dans cette région, puis l'Afrique centrale prit le relais.

On pourrait penser que ces variations procédaient de réglementations

protectrices, qui auraient conduit les chasseurs à changer de territoire. La réalité était toute autre, beaucoup plus dramatique. En réalité, les populations d'éléphants s'étaient effondrées à tel point dans ces régions qu'on ne pouvait plus exporter d'ivoire. Il n'y avait plus d'éléphants.

Au fur et à mesure de la colonisation, les populations animales valorisées par le commerce s'écroulaient complètement, ce qui modifiait les paysages, tant en termes de répartition de la faune que d'écosystème. L'éléphant avait un impact important sur l'ouverture de la savane par exemple. On assistait donc à des évolutions de paysages et d'écosystèmes, du fait de la colonisation.

Guillaume BLANC

C'est ce que je trouve intéressant. On analyse souvent le colonialisme et le capitalisme comme exerçant un prélèvement sur la nature. Non seulement ils prélevaient des ressources, mais ils marquaient aussi le territoire. Ils ajoutaient de nouvelles ressources (nouvelles cultures, nouveaux animaux, etc.). Je pense qu'il faut toujours tenir compte de ces deux optiques.

La colonisation, au niveau du changement matériel, provoquait une dégradation environnementale. Par exemple, au Maghreb, notamment en Algérie, on sait que le gouvernement français et les colons avaient inventé le mythe de la dégradation environnementale ; c'est la thèse de Diana Davis. On sait que c'est une fois que les colons s'étaient bien

implantés qu'il était procédé à un déboisement pour fournir du bois aux armées et qu'il y avait une agriculture intensive. Le mythe de la dégradation environnementale est devenu une réalité après l'exploitation des ressources par les colons.

Je pense qu'il faut également tenir compte de la notion d'hybridation. Prenons l'exemple de l'importation d'eucalyptus en Afrique de l'Est. L'eucalyptus fut importé en Éthiopie pour construire la ville d'Addis-Abeba, en 1890-1895. Aujourd'hui, toutes les campagnes éthiopiennes disposent d'eucalyptus, véritable « arbre à pain ». Ces arbres ont été introduits de façon assez raisonnée dans le régime agricole.

En Afrique du Sud, on assistait d'abord à l'importation de la laine mérinos depuis l'Espagne, puis à sa production endogène par les populations colonisées, si bien qu'au début des années 1920, l'Afrique du Sud est devenue l'un des plus grands exportateurs de laine. Or c'étaient bien les populations colonisées qui exportaient la laine. En ce qui concerne l'Afrique de l'Ouest, songeons de la même manière au maïs ou au riz.

Ces changements matériels donnaient ainsi lieu à des paysages hybrides et à de nouveaux modes de production. Nous assistions à une circulation de plantes, mais également de techniques et de savoir-faire qui ne correspondaient pas à des paysages coloniaux ou postcoloniaux, mais à des paysages hybrides qui naissaient au gré de la mise en contact de populations différentes.

Charles-François MATHIS

Ce phénomène se retrouve notamment en Nouvelle-Zélande.

Un ouvrage intitulé *Tutira : histoire d'un élevage de moutons néo-zélandais*, publié en 1921, retrace l'histoire d'un éleveur ayant pris la direction d'un élevage de moutons en 1882. Cet éleveur disposait d'un peu plus de 8 000 hectares et 32 000 moutons. Pendant quarante ans, il a relaté les transformations environnementales auxquelles il avait assisté au sein de son élevage et de l'espace alentour. Il voyait de nouvelles plantes et de nouveaux oiseaux apparaître et observait la façon dont ils cohabitaient ou non avec la faune indigène. Il explique qu'en quarante ans, son environnement naturel s'était complètement transformé.

En l'occurrence, c'était un nouvel environnement naturel. Ce n'était pas forcément une dégradation, mais un nouveau monde qui avait été créé. On pouvait avoir une certaine nostalgie du monde ancien, celui de la Nouvelle-Zélande édénique qu'on adorait, mais on pouvait aussi accepter ces transformations et les faire siennes.

Ce qui est intéressant au sujet de la Nouvelle-Zélande, c'est que la Grande-Bretagne avait très clairement voulu en faire une « meilleure Grande-Bretagne ». Pour l'Angleterre de la fin du XIX^e siècle, écrasée par la pollution, inquiète pour sa « race impériale » en train de dégénérer dans les villes où elle étouffait, la Nouvelle-Zélande constituait l'avenir de la « race

britannique ». Elle constituait un lieu où la Grande-Bretagne pourrait se recréer, dans un environnement meilleur et préservé, beaucoup plus rural. On assistait à une confrontation entre des transformations qui étaient voulues, mais qui parfois nous échappaient, comme l'introduction des lapins en Australie, précédemment évoquée par Rémi Luglia, et à des transformations plus ou moins contrôlées, dont on acceptait les conséquences.

Lionel LASLAZ

Merci. Peut-on considérer que les empires coloniaux ont contribué à fonder les politiques de protection de l'environnement ?

Rémi LUGLIA

C'est un débat délicat. Tout dépend de ce que l'on entend par « politique de protection de l'environnement ».

Dans mon étude relative aux naturalistes et à la Société d'acclimatation, j'observais les liens contemporains entre les soucis relatifs aux colonies et les actions mises en œuvre pour y remédier, d'une part, et les soucis relatifs à la métropole et les actions déployées pour y remédier, d'autre part. Par exemple, l'idée de parc national ou de réserve émergeait en France pendant les années 1860-1870 après le dépeuplement en poissons des cours d'eau français. On avait alors l'idée de constituer des réserves, c'est-à-dire des endroits interdits à la pêche. L'idée existait cependant depuis bien longtemps, puisqu'on la retrouve au Moyen Âge.

Cette idée de réserve se transforma petit à petit, pour devenir un espace destiné à protéger une nature vierge et intacte. La mise en place des réserves en France était très difficile. La France rurale était un territoire peuplé où on ne pouvait pas exproprier les habitants des campagnes. Pour le coup, il ne s'agissait pas d'indigènes mais de citoyens, qui votaient. Comment faire une réserve pour préserver une nature vierge et sauvage en France, alors que le pays était peuplé ? Ceci posait de gros problèmes.

L'idée des réserves émergeait également au sujet des colonies. Je parlais tout à l'heure de la chasse et des destructions d'animaux et de forêts. On allait donc essayer de créer des grands parcs et des réserves dans les colonies. Selon moi, ces réflexions en métropole et outre-mer étaient concomitantes.

En termes de réussite et de création, on observe toutefois un vrai décalage. Il me semble qu'on créait plus facilement des parcs nationaux et des réserves dans les colonies françaises, peut-

être justement parce qu'il s'agissait de colonies et que la population locale n'avait pas voix au chapitre. Peut-être considérait-on également que la population locale n'était pas « capable » de comprendre la nature dans laquelle elle vivait et qu'on allait pouvoir créer des espaces de réserve intégrale.

En Algérie, les parcs nationaux furent créés pendant les années 1920. En France, la première véritable réserve fut créée en 1927, en Camargue, où l'on voulait protéger une nature estimée

Marais et abords de la Tour Carbonnière (Superficie : 732 hectares). Aigues-Mortes, Saint-Laurent-d'Aigouze, 2010 © Arnaud Bouissou/Terra





Salins du Midi (2010). L'exploitation d'Aigues-Mortes, en Camargue, produit chaque année 250 000 tonnes de sel. Ses ateliers de conditionnement lui permettent de couvrir plus du tiers des besoins du marché français en alimentation humaine et animale © Arnaud Bouissou/Terra

sauvage, alors qu'en fait, elle était profondément affectée par les activités humaines, notamment par les salins. En 1935, la réserve de Néouvielle fut créée dans les Pyrénées, puis, en 1936, celle du vallon du Lauzanier dans les Alpes.

À chaque fois, les savants avaient l'ambition de créer une réserve intégrale. Qu'est-ce qu'une réserve intégrale ? C'est une réserve de laquelle on extrait l'homme et toute activité humaine pour laisser la nature retrouver son « équilibre ». On essayait de créer des Édens en France. C'est ce que pensaient ces savants. Sur le terrain, ce n'était absolument pas ce qu'ils faisaient, parce qu'ils ne pouvaient pas le faire.

Dans chacune des deux réserves que j'ai évoquées, les troupeaux du village continuaient à paître. Les savants décidaient de planter tel ou tel arbre

pour essayer, disaient-ils, de retrouver l'état originel de la nature. Toutefois, en plantant, ils agissaient directement sur le milieu. Ils organisaient en outre de grandes pêches dans les lacs du Lauzanier pour retirer les truites qui y avaient été introduites. Ils agissaient donc sur la nature. Si leur ambition consistait à retrouver une nature vierge, ils opéraient des actions en son sein, ce qui constituait une sorte de contradiction.

On retrouvait, me semble-t-il, un peu la même idée dans les colonies, où l'on idéalisait un certain état de la nature, en cherchant à le protéger. À l'époque, les savants avaient du mal à comprendre que la nature change et évolue, qu'il n'existe pas un état idéal et invariable de la nature.

Clairement, lorsque l'on construisait des parcs nationaux en Afrique, on traçait des lignes sur une carte, en excluant

éventuellement les populations, et on agissait pour en développer tel ou tel aspect. Généralement, la grande faune était valorisée. On faisait en sorte que le milieu fût plus favorable aux éléphants ou aux gnous. Des politiques étaient conduites à cette fin.

En termes de politique de l'environnement, on cherchait également à prendre des mesures internationales pour protéger la nature. Un certain nombre de congrès se déroulaient, dont les résultats étaient très souvent décevants. Je songe notamment à la convention de 1902, relative à la protection internationale des oiseaux utiles à l'agriculture, qui avait été signée mais qui restait peu appliquée dans les faits, voire pas du tout, en France notamment.

Charles-François MATHIS

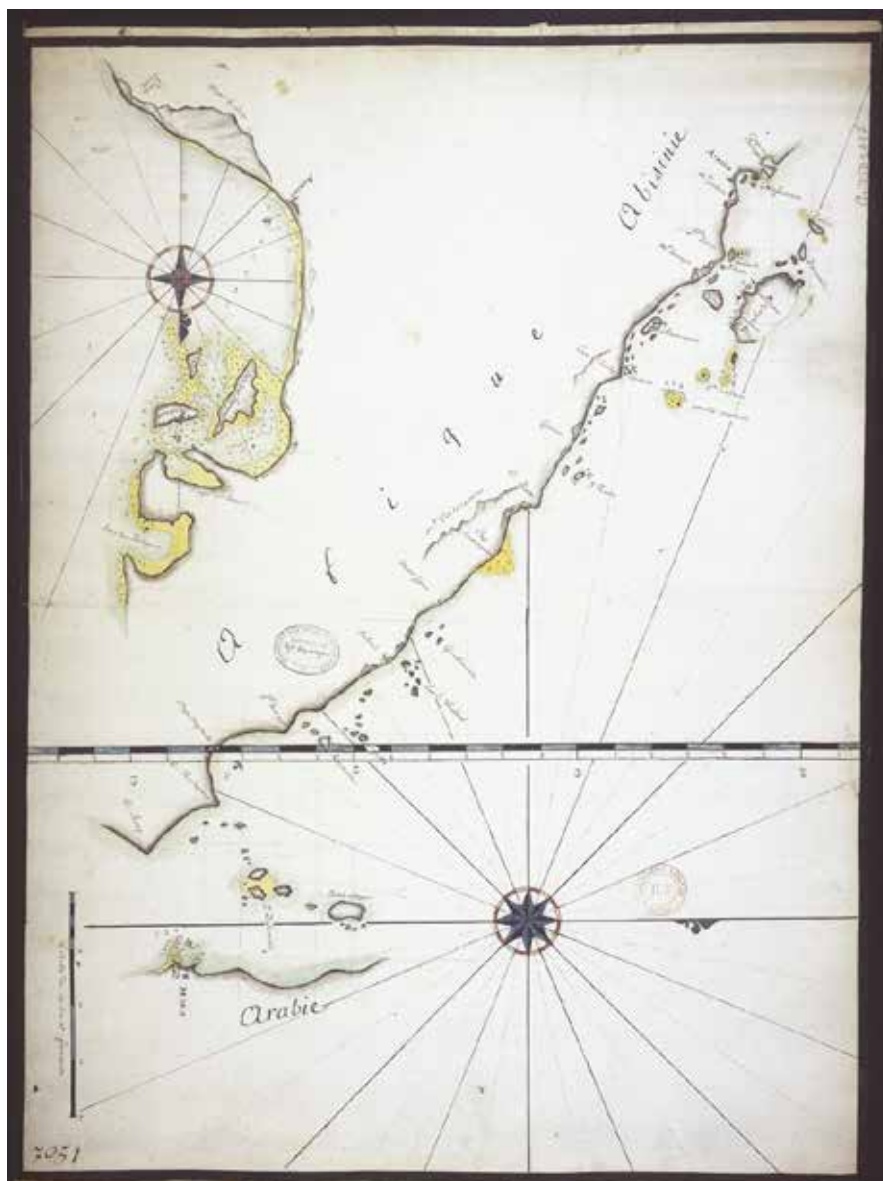
Je suis d'accord avec Rémi Luglia. Il faut effectivement définir ce qu'on entend par « protection de la nature ». Je pense qu'il convient de reprendre les catégories proposées par Christophe Bonneuil : le conservationnisme, le développementisme, le préservationnisme et le *back to nature socialism*.

Prenons l'exemple du département forestier créé en Inde, en 1864. Son objectif explicite consistait à protéger les forêts indiennes pour mieux les exploiter et à les maintenir pour pouvoir fournir au gouvernement britannique en Inde du bois dédié à la construction de chemins de fer. On peut considérer cela comme une forme de protection, puisqu'on évitait d'exploiter excessivement les forêts.

Cependant, ceci s'appuyait sur un discours selon lequel les indigènes seraient incapables de gérer correctement leurs forêts et où on dénonçait, en outre, les cultures sur brûlis. On imposait même un droit du sol britannique sur certains espaces pour s'emparer des forêts. Et quand on les replantait, on faisait parfois fi de la diversité biologique. On replantait des espèces qui poussaient vite et qui étaient facilement exploitables. En somme, cette protection n'en était pas une. On dénombrait pourtant près de 100 000 kilomètres carrés d'espaces protégés à ce titre au cours des années 1880, ce qui n'était pas rien.

De la même manière, pour la chasse, des mesures étaient prises en Afrique vers la fin du XIX^e siècle pour protéger certaines faunes. Des conventions internationales signées dans les années 1930 établissaient des catégories d'espèces qu'on ne pouvait pas chasser à moins de disposer d'une licence.

Nous retrouvons cette éthique du chasseur, que Guillaume Blanc évoquait tout à l'heure. Nous protégeons ces espèces, mais au nom d'une forme de chasse considérée comme la seule acceptable, celle des chasseurs occidentaux équipés de fusils, en interdisant toute autre forme de chasse, celle des indigènes, en les poussant parfois à la famine, à tout le moins en contraignant leurs pratiques traditionnelles. Tout ceci procédait d'un discours s'étayant sur des représentations de l'Autre et des traditions indigènes. Guillaume pourra sans doute nous en dire davantage.



Îles Dahlak, Abissinie, Arabie (1600-1699) © BNF, Gallica



Vue aérienne de Tahiti, 2008 © Olivier Chatté/Terra

Guillaume BLANC

Lorsque nous parlons de « préservation de l'environnement », il y a toujours un risque d'anachronisme. Richard Grove soulignait que ces projets avaient des visées conservationnistes. Il fallait « conserver pour exploiter durablement ». Avant 1870, j'ignore s'il existait d'autres préoccupations que celle-ci.

Les politiques préservationnistes en Afrique furent introduites effectivement par les colons. Ce qui est certain, c'est que ce n'était jamais « pour la nature ». Ce n'était pas une éthique bio-centrée.

Ce n'était pas les droits des non-humains et des non-vivants qui étaient visés.

À la fin du XIX^e siècle, la première réserve créée sur la mer Rouge, dans l'archipel des Dahlak, regroupait environ 200 îles habitées. Cette zone devenait une réserve naturelle pour contrôler le commerce des perles, car les pêcheurs les vendaient au Yémen du fait de la colonisation italienne. Cette réserve avait pour unique fonction de contrôler les pêcheurs.

De même, en Tanzanie, les premières réserves naturelles, créées au cours des années 1910-1920, répondaient à des

projets précis. Avec la crise économique de 1929, les prix agricoles chutaient. Les colons utilisaient alors le mythe de la dégradation de l'environnement pour dire que les populations colonisées dégradaient leurs terres. Ils militaient pour la création de réserves naturelles afin de rester compétitifs face aux populations colonisées qui se retrouvaient avec encore moins de terres disponibles.

Je prends juste une minute pour vous narrer l'anecdote suivante. En Éthiopie, ce qui prédomine, c'est le mythe de la forêt perdue. En 1946, à la fin de la colonisation, le propos suivant apparaissait : « *Voilà soixante ans*



Moutons dans les alpages, Parc national des Ecrins (2005) © Jean-Pierre Mareschal/Terra

que l'Éthiopie a perdu 90 % de son couvert forestier ». Aujourd'hui, on sait qu'en réalité, ce propos était tenu par un fonctionnaire des Nations Unies (H.P. Hufnagel, 1961) qui s'appuyait simplement sur un rapport des années 1940, dans lequel un forestier (Logan) disait que deux hectares des hauts plateaux d'Éthiopie avaient perdu 96 % de leur couvert forestier. Ce propos guide cependant toute la politique de préservation de la nature qui s'est mise en œuvre en Éthiopie depuis les années 1960.

Donc finalement, en ce qui concerne les politiques préservationnistes, préserver, c'était exercer le pouvoir, en tout cas dans les colonies. La préservation constituait un moyen plus qu'une fin.

Lionel LASLAZ

D'où l'importance d'aborder les phénomènes à la bonne échelle, ce qui, évidemment, satisfait le géographe, puisqu'à partir d'un micro exemple, on généralise à l'échelle d'une nation.

Charles-François Mathis évoquait tout à l'heure le département forestier en Inde. C'est aujourd'hui encore celui-là même qui se charge de la gestion des espaces protégés, avec une politique qui a longtemps été considérée comme extrêmement rigoriste, induisant de très nombreux déplacements et déguerpissements. L'héritage relatif au maintien des forêts s'est en quelque sorte transformé, avec une finalité protectionniste.

En outre, dans le prolongement de ce qu'indiquait Rémi Luglia, les premières réserves n'étaient pas des réserves intégrales. Permis par la loi de 1960, celles-ci ont rencontré très peu de succès, puisque seules deux réserves intégrales ont été créées : le Lauvitel dans le parc des Écrins en 1995, les îlots de Port-Cros en 2007.

Dans les réponses qu'ils ont formulées au sujet de notre dernière question, nos trois intervenants ont souligné la difficulté d'identifier le moment précis de la naissance de la protection de l'environnement au sens strict. Je pense que ce qui se dégage de vos remarques et réflexions, c'est que la plupart des opérations de mise en réserve n'avaient pas pour objectif initial la protection de la nature en tant que telle. Elles avaient plutôt une finalité utilitariste en matière de préservation des ressources forestières, halieutiques ou cynégétiques. La fin du XIX^e siècle voit émerger la protection des milieux à des fins strictement environnementalistes.

Je vous propose de consacrer le temps qu'il nous reste à des échanges entre la salle et nos trois intervenants.



Parc national de Port-Cros, fort sur la côte rocheuse (2007) © Laurent Mignaux/Terra

Intervention provenant de la salle

L'Éthiopie était un empire colonial qui ne fut occupé par l'Italie que pendant une brève période. En revanche, la disparition de la forêt n'a pas concerné que deux hectares. Je dispose de trois cartes Michelin de l'Afrique, datées de 1961, produites grâce à des photographies aériennes. En 1961, on trouvait en Éthiopie de nombreuses zones vertes, pas seulement dans le sud. Or, en voyageant en Éthiopie en 1984, je ne voyais aucune forêt. J'observais quelques acacias dans la plaine. Mais sur les plateaux, il n'y avait plus rien du tout, sauf autour des marabouts et des chapelles, qui sont des réserves

sacrées. Ce sont les seuls endroits où nous pouvons voir de la végétation naturelle, mais ils sont minuscules. Tout le reste a été ratiboisé par le pâturage.

Guillaume BLANC

En ce qui concerne la couverture forestière éthiopienne, le directeur de la Banque mondiale indiquait justement que les Éthiopiens perpétuaient cette habitude désastreuse qu'est la déforestation. Ceux à quoi un Éthiopien lui a répondu : « N'avez-vous pas appelé cela le défrichement, en Europe ? ».

Les preuves empiriques de la déforestation en Éthiopie n'existent

pas. Quant à la carte Michelin que vous possédez, je précise qu'on ne survolait pas l'Éthiopie en 1960, puisque Haïlé Sélassié en interdisait le survol à des fins commerciales étrangères. Les cartes étaient produites à cette époque sur la base du climax réalisé par les premiers forestiers d'Afrique de l'Est. En outre, aucune preuve de déforestation n'a été mise en évidence par les satellites.

Le mythe de la forêt perdue en Éthiopie est très vivace. En réalité, les Éthiopiens ont une couverture ligneuse maigre, avec laquelle ils savent composer. Bien qu'elle ne soit jamais abondante, elle n'est jamais épuisée. C'est une écologie résiliente, à laquelle les Éthiopiens savent s'adapter.

Donald Crummey, de l'université de l'Illinois, a étudié les récits de voyages effectués en Éthiopie depuis le XVI^e siècle. Il en ressort que la surface des forêts a augmenté. Il a également étudié les cartes produites par Griaule dans le cadre de la mission Dakar-Djibouti, dans les années 1930, ainsi que les photographies prises à cette occasion. Les photographies actuelles démontrent que la couverture forestière est plus importante aujourd'hui. Pourquoi ? S'il existe aujourd'hui des forêts autour des églises, c'est grâce aux travaux entrepris dans les années 1980 pour réduire l'érosion. Au XIX^e siècle, il n'y avait pas de forêt dans ces zones. Avec la croissance démographique, les habitants sont parvenus à cultiver le sol et à créer des zones boisées. En réalité, on a lu l'histoire de la forêt à l'envers. On croyait qu'il y avait une

forêt étendue, qui aurait été déboisée et dont il ne resterait que quelques petites zones. Au contraire, il n'y avait pas de forêt, mais la population croissante a contribué à l'exploitation et à la création de zones boisées.

Patrick FÉVRIER

Les auteurs auxquels vous vous êtes référés les uns et les autres expriment tous un point de vue européen. En ce qui concerne les recherches relatives à la relation entre les hommes colonisés et la nature pendant la période coloniale, que sait-on du point de vue des peuples colonisés ?

Guillaume BLANC

Parler de politique de l'environnement, ce n'est pas parler de rapport social à la nature du point de vue des peuples colonisés. En ce qui concerne le rapport des peuples colonisés à ce que l'on appelle « l'environnement », une importante littérature est disponible pour l'Afrique de l'Est et l'Afrique centrale.

S'agissant de l'Éthiopie, le terme environnement se traduit en amharique par tāfātro, qui signifie « ce qui se crée et se recrée ». Pour évoquer la protection de l'environnement, ils parlent de tāfātro tabakä. Ces termes désignent donc « la protection de ce qui se crée et se recrée ». Pour la population amhara des hauts plateaux, l'homme ne constitue pas une menace

pour l'environnement. Dans les basses terres, cette vision peut diverger. En ce qui concerne la désignation de ce que nous qualifions de « nuisible », en Éthiopie, on désigne un animal par son nom ou par yādur arawit, qui signifie « ceux qui nuisent », comme le chacal ou les babouins gelada. On trouve également une abondante littérature relative aux esprits présents dans les éléments matériels de l'environnement, comme l'eau, les rochers.

En tout état de cause, parler de politique de l'environnement, généralement, ce

n'est pas parler de catégorisation endogène de l'environnement.

Intervention provenant de la salle

Je me souviens d'un voyage que j'ai réalisé en Afrique. Alors que de magnifiques éléphants se baignaient dans des mares, des Massaïs ne pouvaient pas accéder à ces points d'eau et en mouraient. Aux yeux des Occidentaux, la préservation de la nature semble profitable. Quels liens pourrions-nous opérer entre les héritages coloniaux et les politiques de protection de la nature actuelles ?



Vignes cévenoles en terrasses (1960)
© Henri Salesse/Terra

Rémi LUGLIA

Cette réflexion porte sur l'actualité de la notion d'impérialisme occidental sur l'environnement. Je n'ai pas une vision très claire de ces évolutions. Il me semble cependant que, sur une assez longue période, la protection, tel qu'elle peut être envisagée de façon globale, est héritée des mouvements que nous avons décrits aujourd'hui. C'est-à-dire qu'on a souvent ce même discours, qui évoque des populations locales considérées comme incapables de s'occuper de leur environnement, auxquelles on impose une certaine vision de la protection, et donc une certaine vision de la nature telle qu'elle devrait être.

J'aimerais illustrer ce point par un exemple, dont je n'ai plus la référence exacte. Il y a quelques années, un écolier britannique avait adressé une lettre au président de l'Indonésie pour lui demander de protéger les animaux sauvages des forêts indonésiennes, complètement détruites pour cultiver les palmiers à huile. En réponse, le président demandait pourquoi les Britanniques n'allaient pas plutôt protéger leurs propres forêts, de façon à pouvoir y observer des animaux sauvages comme le loup ou l'ours.

Donc, on a ce discours où nous disons que nous, occidentaux, assistons à une certaine dégradation de la nature dans les pays du « tiers-monde » – je globalise –, que nous avons le

commandement de protéger, de même que le tigre ou l'orang-outang. Or la vision de ces pays peut être une vision plus développementaliste. Selon eux, nous disposons de notre propre nature, que nous devons développer, en les laissant développer la leur, même s'ils en détruisent une partie. Il me semble que ce discours est encore valable de nos jours.

Il me semble que cette vision peut également se retrouver chez nous, au niveau local. Je songe aux débats relatifs aux parcs nationaux, que ceux-ci soient imposés par l'État ou souhaités par les populations locales. Il me semble que ces débats sont quelque peu similaires, mais cette analogie va peut-être un peu loin.

Guillaume BLANC

En ce qui concerne les parcs que vous évoquiez, où les Massaïs ne peuvent pas accéder aux points d'eau, j'évoquerai l'étude relative à ce qu'on appelle « la guerre pour la biodiversité ». En réalité, la conséquence durable de tout ce mouvement colonial d'invention de l'Eden africain concerne l'altérité africaine.

Certains auteurs s'interrogent non pas sur les efforts que nous devrions entreprendre au regard de notre éthique de l'environnement, mais sur les limites morales de ces efforts. La guerre pour la biodiversité procède d'une politique définie en 1991 dans le cadre d'une



Cultures en terrasses des populations Konsos, Éthiopie © Nicole Faucon Pellet, <http://nicole-faucon-pellet.overblog.com>

convention internationale dédiée à la lutte contre le commerce de l'ivoire. Un rapport de la Banque mondiale, produit en 2000, s'est ensuite intéressé à la nécessité de « gagner la guerre pour la biodiversité en Afrique ». Tout ceci a conduit à la militarisation des zones protégées en Afrique, ce qui se traduit par l'achat, pour chaque zone protégée, d'hélicoptères équipés de fusils automatiques, de revolvers ou encore de clôtures électriques.

En 1997, alors qu'une partie Tanzanie était touchée par la famine, les gardes du parc de Serengeti exécutèrent cinquante personnes qui avaient pénétré dans le parc avec des arcs et des lances pour tuer du petit gibier. Elles furent fusillées et leurs corps jetés dans une rivière. Le WWF, qui avait financé les armes mises à la disposition des gardiens du parc, a cependant précisé ne pas avoir fourni les munitions.

Roderick Neumann, qui étudie le sujet, a démontré qu'entre 1998 et 2005, au Botswana, au Malawi, au Rwanda et au Burundi, 5 000 personnes avaient été tuées ou torturées dans les zones de biodiversité. C'est la conséquence la plus dramatique de cette guerre pour la biodiversité.

Une autre de ses conséquences concernerait plutôt ce que nous pourrions qualifier de « racisme écologique ». Je vous en donnerai juste un exemple. En France, dans les Cévennes, nous trouvons des cultures en terrasses classées au patrimoine mondial de l'humanité par l'Unesco. En Éthiopie, les cultures en terrasses du Simien figurent

également au patrimoine mondial de l'humanité.

Pour être classé au patrimoine mondial de l'Unesco, un site doit avoir une valeur universelle exceptionnelle. En l'occurrence, les Cévennes sont classées au titre de leur « paysage culturel ». L'Unesco précise que ce paysage traditionnel à valeur universelle a été façonné par l'agro-pastoralisme. En Éthiopie, le parc est classé dans la section « en danger », et ce précisément au motif que l'agro-pastoralisme menace la valeur universelle de cet espace. L'Unesco précise en outre que, tant que les 3 000 paysans qui occupent le parc ne seront pas expulsés, celui-ci sera en danger. Il y a donc une histoire de l'adaptation, qui est européenne, et une histoire de la dégradation, qui est africaine.

Intervention provenant de la salle

Au niveau des organismes régulateurs internationaux, il y a quand même, en ce qui concerne l'agriculture par exemple, un changement de paradigme. Il ne serait plus nécessairement question d'aller apporter notre savoir.

Guillaume BLANC

Il y a soixante-dix ans, il fallait coloniser ces pays. Il y a quarante ans, il fallait les développer. Depuis quinze ans, on parle de développement durable. À quand le prochain paradigme ? Je citerais un dicton éthiopien relatif à certaines associations humanitaires : « Vous voulez nous aider ? Partez. »

Lionel LASLAZ

Ce que vous évoquez, c'est ce qu'on appelle, depuis les années 1970-1980, le paradigme intégrateur, qui vise non plus à exclure les populations des espaces protégés, mais à les y intégrer, dans l'optique qu'elles ne soient pas des adversaires de la conservation, mais qu'elles en soient partie prenante. Ce paradigme part du principe qu'en raison de l'évolution « naturelle » – qui, la plupart du temps, n'a rien de naturelle – de la nature, les hommes en sont une composante et que leur exclusion a eu des effets souvent négatifs.

Guillaume Blanc évoquait Neumann pour ses travaux sur la Tanzanie. Je pense pour ma part à Georges Rossi, qui a travaillé sur les phénomènes d'éviction et de déguerpissement de ces populations. Il a estimé qu'au niveau mondial, depuis les années 1960, on a exclu environ 14 millions de personnes des espaces protégés, au nom de politiques de protection rigoristes. Lui et d'autres auteurs mettent en cause l'absence scientifique d'analyse de ce qu'ils appellent « l'écologie de l'éviction ». On a chassé les hommes en partant du principe qu'ils étaient des adversaires de la protection et qu'ils étaient à l'origine de dégradations, mais il n'y a jamais eu d'études scientifiques montrant que les milieux se portent mieux du fait de cette éviction.

Dans le paradigme intégrateur, qui se développe de plus en plus, il y a l'idée de la participation de l'homme, vu comme partie prenante de l'évolution de la nature, et non pas forcément comme un facteur dégradant de la nature. Je



Vue satellite de la Bolivie, on y distingue les Andes à l'ouest avec le salar d'Uyuni et le lac Titicaca © Jacques Descloitres, MODIS Land Rapid Response Team, NASA/GSFC

pense que les différents exemples que vous avez mobilisés le soulignent. Ceci est plutôt positif. Cela montre qu'il n'y a pas d'incompatibilité structurelle entre la présence de l'homme et certains objectifs de protection de la nature.

Intervention provenant de la salle

C'était ce que je cherchais à dire. Néanmoins, je trouve cette volonté de les intégrer dans un projet d'origine occidentale quelque peu déprimant.

Christophe BONNEUIL

D'un point de vue historiographique, j'aurais presque envie, en vous entendant, de me faire l'avocat du préservationnisme. Le discours selon lequel toute initiative de protection de la nature serait forcément héritière d'un impérialisme est faux.

D'une certaine façon, il a été important de le dire à un moment. Des militants et des anthropologues l'ont fait. Il existe une histoire environnementale critique des discours environnementaux coloniaux. En même temps, je me demande si ce n'est pas un peu une tarte à la crème.

Sur la base de l'idée qu'il ne faudrait plus séparer nature et société et qu'il serait positif de disposer de parcs dans lesquels on autorise les usages humains sur un modèle de développement durable (la commercialisation de produits équitables, la gestion participative par des communautés locales, la vente de permis de chasse aux touristes logés dans des lieux d'écotourisme, etc.), on pourrait avoir tendance à dire que c'est nettement mieux que les parcs nationaux gérés par un État autoritaire.

Tel n'est pas forcément le cas. Le courant d'analyses de la *political ecology* assimile ces processus à un tournant néolibéral des politiques de conservation, au sein desquelles chaque communauté locale devient le petit entrepreneur de son environnement, dans un marché global. Est-ce une émancipation ? Selon moi, d'un point de vue politique, la question se pose.

Ceci me conduit à une question historiographique. Certains courants quelque peu dominants ont analysé les expropriations induites par les créations de parcs d'une part et les discours d'alerte environnementale produits par les experts coloniaux et post-coloniaux d'autre part. Ils les assimilent à une production idéologique des pouvoirs coloniaux et des états post-coloniaux, destinée à écarter, exclure et dominer.

Il me semble que cette orientation historiographique a été dominée par deux courants. Le premier est celui du constructivisme, selon lequel la nature n'existe pas, tout étant socialement construit. Le second est celui de l'histoire culturelle, qui s'est concentrée sur les analyses de discours.

Malgré tout, en assistant à l'espèce de curée qu'il y a eu cet après-midi contre le préservationnisme, je me demande si on ne pourrait pas réfléchir à d'autres orientations historiographiques, qui permettraient d'en dégager certains aspects intéressants. Je pense à deux orientations.

La première porterait sur une histoire beaucoup plus matérielle de l'environnement, qui ne considérerait pas uniquement les alertes environnementales comme des productions idéologiques de dominants, mais qui pourrait également objectiver les dégâts induits par certaines formes d'artificialisation massive qu'ont connues de nombreuses régions, en pointant éventuellement les limites de ces mouvements d'artificialisation massive.

La seconde ne relèverait pas d'un projet historiographique, mais d'un élément empirique relatif à la Bolivie. On assiste aujourd'hui en Bolivie à un projet de colonisation de l'Amazonie par l'ethnie dominante andine, qui exproprie des peuples de chasseurs-cueilleurs en distribuant des terres aux Andins, qui vont s'y installer. Ce projet de colonisation permet de construire une base sociale, puisque toute une partie du pays, plutôt contrôlée par des forces de droite, en favorisant cette colonisation par des Andins, renforce la base qui vote pour Evo Morales. Le vice-président du pays souligne d'ailleurs que les ONG qui sont sur place et qui s'opposent aux déforestations sont des agents de l'impérialisme. Les populations de chasseurs-cueilleurs, qui regroupent aujourd'hui 30 000 individus dans le monde, disparaîtront d'ici 2030.

Doit-on considérer la défense de ces formes d'utilisation très extensive de l'espace amazonien comme un projet colonialiste, impérialiste ? Doit-on considérer que les populations de chasseurs-cueilleurs ont un droit à vivre et à gérer leur environnement sous des formes communales, qui ne sont pas exclues de rapports de force et de domination au sein de leur groupe social ? En d'autres termes, il conviendrait d'abandonner cette lecture strictement constructiviste et discursive, qui attribue à tout préservationnisme une visée impérialiste.

Cela nous fait revenir à Grove, qui pensait que les alertes environnementales ne se réduisent pas à un impérialisme vert mais qu'elles traduisent un certain réformisme à l'intérieur de l'impérialisme.

Maison de Colon, souvenirs du voyage de la mission d'exploration envoyée en Nouvelle Calédonie par la Compagnie de la Nouvelle Calédonie (1870-1871) © BNF, Gallica



Rémi LUGLIA

Ceci me conduit à l'idée du droit à polluer pour se développer. Le droit de la personne à avoir une vie meilleure l'autorise-t-elle à polluer l'ensemble de la planète ?

La notion de pessimisme, qui a été évoquée tout à l'heure, tient au titre de notre journée d'étude, relative à l'impérialisme environnemental. Aujourd'hui, il est difficile de valoriser le terme d'impérialisme. C'est pourquoi nos propos sont assez négatifs.

Je suis assez d'accord avec Christophe, quand il évoque l'idée d'une instrumentalisation de la critique du préservationnisme et un tournant néolibéral. On pourrait se demander si ce n'est pas, d'une certaine façon, une victoire ou un retour du développementalisme par rapport au préservationnisme.

J'aimerais donner un exemple illustrant le fait que nous assistons à un retour du préservationnisme, notamment en France. Pierre Athanaze, président de l'ASPAS, promeut l'idée de réserve intégrale en France même. Il achète des terrains pour en exclure toute activité humaine et les laisser évoluer naturellement. En quelque sorte, c'est une réalisation du rêve préservationniste.

De même, quand on évoque la question de la place du sauvage dans nos sociétés, notamment de la place du loup, qui donne lieu à des débats extrêmement virulents, sommes-nous capables d'accepter, chez nous, des prédateurs ? Je pense que ceci

soulève une question d'équité. Nous demandons au Bangladesh de sauver les derniers tigres du Bengale tout en refusant le retour du loup en France. Selon moi, quelque chose ne fonctionne pas. À moins de considérer qu'il existe des peuples supérieurs et des peuples inférieurs, je ne vois pas au nom de quoi nous pourrions imposer la protection des tigres en Inde et refuser la protection des loups en France.

Je pense que cette question n'est plus une question coloniale ou impériale, ni une question héritée de la colonisation. C'est une question qui touche toutes les sociétés. D'une certaine façon, je me demande si nous ne sommes pas en train de sortir de cette logique impérialiste – je rêve peut-être un peu –, en réalisant qu'il existe des problèmes qui se posent à l'échelle du monde.

Lionel LASLAZ

Je précise que mon propos ne visait pas à mettre en avant telle ou telle école, ou tel ou tel courant historiographique, puisque je ne suis pas historien. Il consistait à répondre aux questions posées concernant l'éviction et à faire part de données plus globales. Je ne signifiais pas que le préservationnisme est mieux qu'un autre courant.

Intervention provenant de la salle

Vous n'avez pas cité la convention de 1900 sur la préservation de la faune en Afrique, qui a quand même été structurante pour la définition des parcs nationaux. Elle a influencé, au cours des décennies suivantes, de nombreuses actions conduites en Afrique et ailleurs.

La Mort de Virginie, gravure en couleurs de Marcellin Legrand d'après Michel Lambert, fin XVIII^e siècle (détail). Lorient © Musée de la Compagnie des Indes.



Par ailleurs, je pense que, globalement, les régimes indépendants qui ont succédé aux puissances colonisatrices anglaises, belges ou françaises, avec toutes les variétés et les qualificatifs que l'on peut leur donner, n'ont pas remis en cause la géographie des espaces protégés ni leurs statuts.

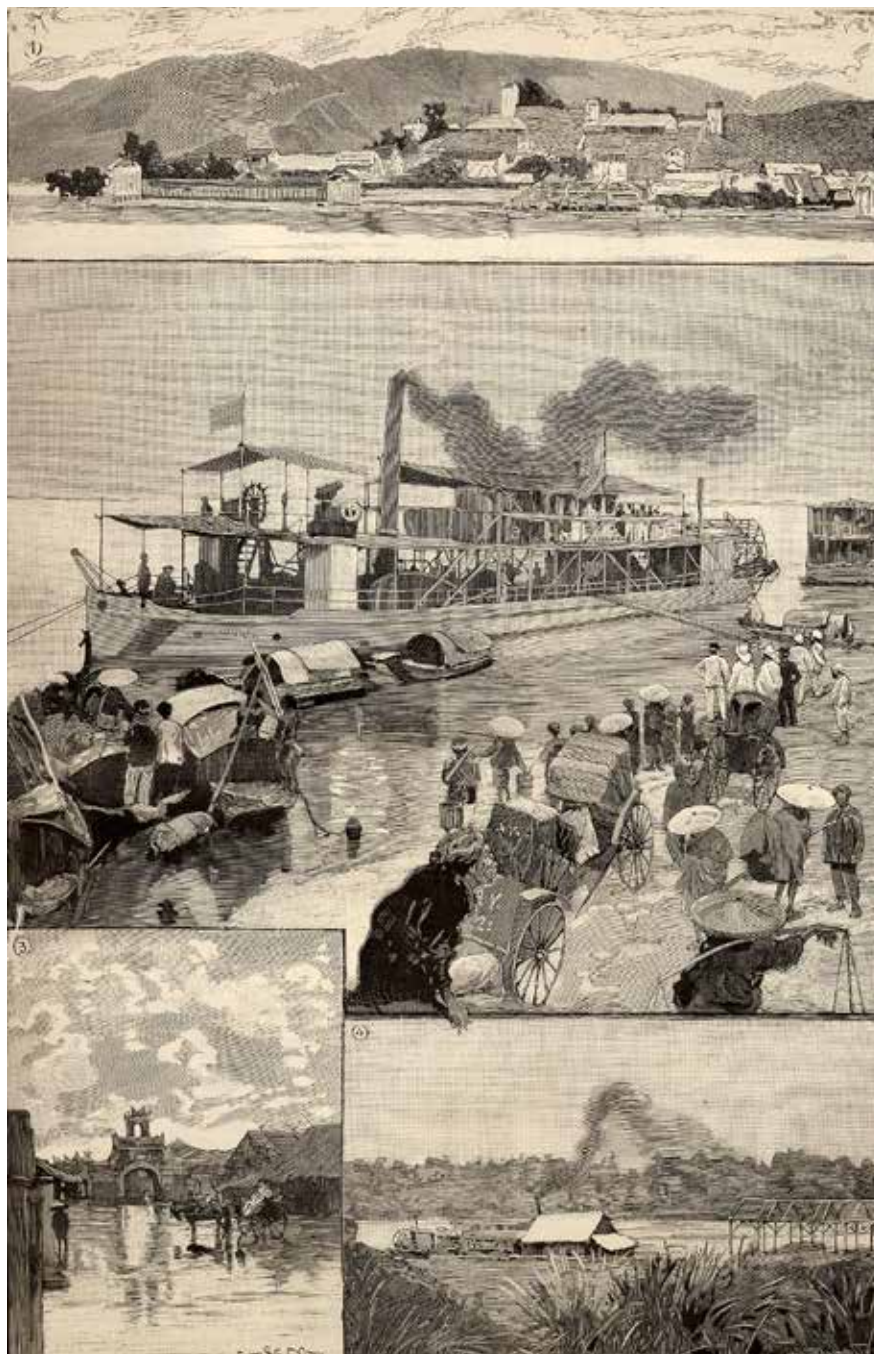
Lionel LASLAZ

Le maillage colonial est effectivement conservé dans le tissu actuel des espaces protégés africains. Il a été renforcé et dépassé avec la mise en place des aires protégées transfrontalières, notamment entre l'Afrique du Sud et les états voisins, puisque le courant des Parcs de la paix est beaucoup plus fort sur le continent africain qu'il ne l'est en Amérique centrale ou en Asie. Globalement, le maillage existait pour une bonne partie avant l'accès à l'indépendance.

Guillaume BLANC

Pour répondre à Christophe, en tant que citoyen, je ne suis pas d'accord avec l'idée de la tarte à la crème. Les choses ont été dites, c'est vrai, mais des gens se font toujours expulser et tirer dessus. En tant qu'historien en revanche, je suis tout à fait d'accord. Maintenant, comment étudier ?

Colonies françaises en 1891 (Le Monde Illustré)
 Français Colonies - Tonkin - Sur le fleuve Rouge.
 1/ Panorama de Lac-Kaï, poste français de Chine.
 2/ Le Yun-nan, au quai d'Hanoi
 3/ Rue de Hanoi inondée
 4/ Embarcadere de Hanoi



Les courants du constructivisme, de l'histoire culturelle et celui des *Subaltern studies* essaient de le faire justement, en étudiant le géo-pouvoir, mais en partant du dur, du matériel. De cette façon, plutôt que d'être manichéens, on objective et on prend l'environnement comme moyen de relire l'histoire du pouvoir. Je suis assez partisan de cette approche, qui nous permettra de produire une histoire plus intéressante et moins manichéenne.

Pour répondre à votre question, le maillage colonial n'a pas été modifié. Mais de la même manière que la préservation était soutenue par des catégories quelque peu racistes, il ne faut pas faire un racisme à l'envers.

Aujourd'hui, les zones de préservation sont des zones de pouvoir pour les gouvernements africains. Là encore, les parcs africains constituent un moyen de lire l'histoire du pouvoir. Où ont été créés les parcs en Afrique ? Aux frontières, dans les régions occupées par des opposants politiques ou encore chez les nomades.

Notre colloque concerne les empires, mais si nous avons abordé le thème Environnement et Pouvoir, le discours n'aurait pas été le même. En ce qui concerne l'environnement et le territoire, comment construisons-nous une représentation, une ressource, puis un territoire ?

Je pense que l'histoire environnementale permet justement de casser cette histoire coloniale et postcoloniale, pour faire une nouvelle histoire.

Charles-François MATHIS

Quels magnifiques mots de la fin !

Lionel LASLAZ

C'est sur cette perspective ouverte et positive que nous allons clore notre table ronde. ★



Le Colosse de Rhodes, une caricature de Cecil Rhodes annonçant les plans d'une ligne de télégraphe du Cap au Caire (1892) Source : Punch and Exploring History 1400-1900: An anthology of primary sources, p. 401 by Rachel C. Gibbons

Vous souhaitez consulter les ressources du secrétariat du comité d'Histoire... Vous pensez que votre témoignage peut éclairer l'histoire du ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer et des administrations dont il est l'héritier... Vous avez connaissance d'archives, de documents divers, d'objets intéressant l'histoire de ces administrations, alors...

N'HÉSITEZ PAS À NOUS CONTACTER

**Secrétariat du comité d'Histoire
Conseil général de l'Environnement et
du Développement durable**

RHM - 29^e étage - bureau 29.13
Tour Séquoia - 92055 La Défense cedex
tél : 33 (0) 01 40 81 36 75

courriel : comite.histoire@developpement-durable.gouv.fr



«pour mémoire»
la revue du comité d'Histoire

rédaction ★ Tour Séquoia - bureau 30.01
92055 La Défense cedex
téléphone : 01 40 81 36 75
comite.histoire@developpement-durable.gouv.fr

fondateurs de la publication ★ Pierre Chantereau et Alain Billon

directeur de la publication ★ Emmanuel Rébeillé-Borgella

rédacteur en chef ★ Patrick Février

suivi de fabrication ★ Yannick Hilaire

conception graphique de la couverture ★ société Amarante Design graphique,
53 rue Lemer cier - Paris 75017

crédit photo couverture ★ Belleville 2015 © Thinkstock

réalisation graphique ★ Annick Samy

impression ★ couverture ★ Intérieur ★ SG/SPSSI/ATL 2

ISSN ★ 1955-9550

ISSN ressource en ligne ★ 2266-5196



Imprimé sur du papier certifié ecolabel européen



COMITÉ D'HISTOIRE

TOUR SÉQUOIA
92055 LA DÉFENSE CEDEX

www.developpement-durable.gouv.fr / www.logement.gouv.fr